

LA LIGUE DES NATIONS SE REUNIRA A LONDRES

OTTAWA RATIFIE 175 A 39
LE PACTE CANADO-AMERICAIN

RAPPEL DE NEUF
DESTROYERS ANGLAIS

Londres, 11. — (P.C. — Havas) Neuf destroyers de la Home Fleet, actuellement sur la Méditerranée, ont reçu l'ordre hier soir de retourner à leur base de Portsmouth, où ils recevront l'ordre de gagner une destination nouvelle mais présentement ignorée, a-t-on appris de bonne source hier soir.

ADOLF HITLER
PARLE AU MAIL

Un homme d'état anglais ou français, voyant son pays dans le malheur comme l'Allemagne, eut fait comme moi, dit le Führer.

EN RHENANIE

Londres, 11. — (P.C. — P.A.) L'Allemagne ne se permettra aucun commencement d'exécution en Rhénanie, selon ce qu'a déclaré hier le chancelier Adolf Hitler dans une entrevue spéciale accordée à Munich au correspondant du "London Daily Mail", M. Ward Price.

"Le gouvernement allemand ne fera rien de plus de son côté", dit Hitler, "pour modifier la situation existante. Nous avons rétabli la souveraineté dans le Reich et ramené l'une des plus anciennes parties de l'Allemagne sous la protection de toute la nation. Nous n'avons par conséquent aucune raison de fixer un délai pour l'acceptation des propositions que nous avons formulées."

Lorsque le correspondant lui demanda pour quelle raison il avait procédé de la manière que l'on sait à l'occupation de la Rhénanie, Hitler répondit: "Si un homme d'état anglais ou français avait jamais eu ou à jamais le ne nous l'aurait pas fait dans une condition aussi tragique que j'ai trouvée le mien, je suis convaincu qu'il aurait agi, ou qu'il agira précisément de la même manière dans des circonstances identiques."

Le chancelier conclut: "Je crois que si les propositions du gouvernement allemand sont acceptées, on réalisera qu'elles ont rendu un grand service à l'Europe et à la cause de la paix."

UN VOTE DE 371 CONTRE 153
POUR LA DEFENSE IMPERIALE

CONDAMNATION A MORT

Joe Abramovitch condamné à être pendu le 15 mai à Montréal.

Montréal, 11. — (Special.) Joe Abramovitch, 17 ans, a été condamné à être pendu hier matin, par l'hon. juge en chef Greenshield, président des Assises de février. L'exécution du jeune homme aura lieu vendredi le 15 mai prochain. Les jurés ont délibéré 35 minutes avant de se rendre sur leur verdict.

A la question traditionnelle, posée par Me Jules Godin, N.P., greffier des Assises, Abramovitch a déclaré qu'il n'avait rien à dire avant que sentence fût prononcée selon la loi. Abramovitch n'a pas bronché. Sa sœur, qui était en Cour, a été délaissée par les officiers, qui ont fait passer la mère du condamné, qui a aussi assisté au procès, avant que sentence soit prononcée.

Les jurés ont recommandé le prévenu à la clémence du président du tribunal, mais la loi est formelle dans un cas de meurtre. La seule peine qui peut être imposée est celle de mort.

ORDRES AUX AS ITALIENS

Les avions ne bombarderont plus les ambulances de la Croix-Rouge anglaise.

Londres, 11. — (P.C. — Havas) La Grande-Bretagne a été officiellement informée hier soir, que les aviateurs du maréchal Pietro Badoglio avaient reçu l'ordre de cesser de bombarder les ambulances de la Croix-Rouge anglaise en Éthiopie, à la suite de représentations faites au gouvernement italien par l'ambassadeur Sir Eric Drummond à Rome.

LE HOCKEY

La N.H.L.

Rangers 0, Matrons 0.

Toronto 2, Americana 3.

Détroit 0, Boston 1.

Internationale:

Buffalo 2, Detroit 0.

Windsor 0, Rochester 2.

Cleveland 3, Pittsburgh 4.

Série indépendante:

Silver Granite 7, Rest. Tri-Père 1.

Liv. de Québec 2, Shaina Food Store 1.

PROVOCATION
A LA FRANCE

Strasbourg, France, 11. — (P.C.) Par Charles Foltz, de la Presse Associée. — Trois avions militaires nazis, dit-on, ont survolé hier les fortifications françaises de la région du Rhin, renforcées en fin de semaine par l'arrivée de 50,000 soldats.

Les quartiers-général militaires de Metz ont été informés qu'un avion d'observation allemand avait plané au-dessus de Metz, de bonne heure hier et que deux avions identiques avaient survolé Kanfen et Veckring dans l'après-midi. On croit que ces avions venaient de Trier.

Certains officiers ont exprimé la conviction que les Allemands essaient de repérer les mouvements des troupes françaises, mais les officiers se gardent de tout commentaire.

L'état-major général français, réuni à Metz, a étudié "d'énergiques mesures" à prendre pour empêcher de telles envoies, mais il n'a pu rien faire.

Les dépôts continuent de retirer leur argent des banques dans les villes-frontières. On estime que 3,000,000 de francs ont été retirés des banques de Metz dans la seule journée d'hier.

SARRAUT REPOD A HITLER
A LA CHAMBRE DES DEPUTES

L'action de l'Allemagne a porté un rude coup à la paix en Europe, dit-il.

PROMESSE NECESSAIRE

Hitler devra s'engager à ne pas fortifier la zone du Rhin qu'il a envahie.

CONFIANCE A PARIS

Paris, 11. — (P.C.—Droits réservés par Havas) Les droits réservés par Havas. — On a appris de bonne source, hier soir, que le gouvernement français va réclamer de l'Allemagne la promesse de s'abstenir de construire des fortifications de guerre en Rhénanie.

On affirme que la France ne pourra pas accepter moins que cela, avant d'accepter de négocier avec l'Allemagne un pacte de non-agression.

Le gouvernement compte sur la coopération entière de la Grande-Bretagne et de l'Italie pour faire face à une situation provoquée par la remilitarisation de la Rhénanie par Berlin, présumant que le conseil de la S.D.N. décide que le geste allemand a violé le traité de Locarno, dit-on.

Cette attitude de la part du gouvernement français s'est manifestée à la fin d'une journée mouvementée au cours de laquelle les représentants des quatre pays signataires du pacte de Locarno confèrent ici, et le premier ministre Sarraut répondit en Chambre au mémoire allemand de samedi dernier.

Les cercles français bien informés, à titre de co-signataires de Locarno, coopèrent "jusqu'à la limite" avec la France, si le conseil de la S.D.N. tient l'Allemagne coupable d'avoir violé le traité.

On a aussi appris que la France demandera que tout engagement de la Rhénanie ne pas construire des fortifications de guerre en Rhénanie soit accompagné de garanties par l'Angleterre et l'Italie, agissant au même titre que sous l'empire du pacte de Locarno.

La France considère, dit-on, que la présence de troupes allemandes en Rhénanie est d'importance secondaire, et l'on comprend que le gouvernement accepterait comme satisfaisante la promesse garantie qu'aucune fortification ne sera construite comme base pour ces troupes.

On affirme en haut lieu que la France reste calme en face de la nouvelle situation, mais en même temps résolu à adhérer aux stipulations ci-haut, et que ses représentants refuseront de participer aux discussions de Londres en fin de semaine à moins que ces demandes premières ne soient reconnues d'abord.

Les signataires de Locarno ont eu une autre réunion hier soir, à la suite de laquelle le communiqué suivant fut publié:

"Il a été décidé de consentement unanime de poursuivre les conversations à Londres jeudi. De plus, le gouvernement britannique a aussi insisté sur le fait que le conseil de la S.D.N. tienne la prochaine réunion du conseil à Londres, immédiatement après l'assemblée des signataires de Locarno."

Cette dernière invitation a été remise à M. Stanley Bruce, d'Australie, président du conseil, arrivé ici de Londres dans la soirée.

Le premier ministre Sarraut dans son discours à la Chambre des Députés hier, rappela le récent appel du chancelier Hitler à la France sous la forme d'une entrevue à la presse.

"Je salue l'exemple d'Hitler", dit-il, "en m'adressant directement aux citoyens allemands."

"La France se tient prête", poursuit M. Sarraut, "à collaborer pour trouver un moyen d'assurer sur son 'pauvre sol', ainsi que l'appelle Hitler, l'invité le Reich, au nom de la culture et des vertus de sa race, à donner une attention se-

MORT DE L'AMIRAL (COMTE)
BEATTY EN GRANDE-BRETAGNE

L'ancien commandant de la grande flotte mourut à l'hôpital des vieillards.

A L'AGE DE 65 ANS

Sa maladie s'aggrava aux obsèques du roi George V. — Héros de Jutland.

SUCCESSION DE JELICOFF

Londres, 11. — (P.A.) Le comte Beatty, ancien amiral de la flotte britannique, est décédé hier soir, après une maladie de plusieurs semaines. Il était âgé de 65 ans. La mort du héros de la Grande Guerre est survenue alors qu'il était sous traitement dans un hôpital de Londres pour vieillards. Son fils, le vicomte Borodale, et un de ses médé-

DOUGLAS NE PEUT
VENIR MAINTENANT

Edmonton, 11. — (P.C.) Le major C.H. Douglas, fondateur du crédit social, a été de Londres au premier ministre Aberhart de l'Alberta, hier, que sa visite en cette province serait prématurée "tant que le gouvernement provincial n'aura pas établi son principal programme politique".

LE SANG COULE
DANS GRENADE

Les extrémistes et les fascistes en viennent aux prises et plusieurs personnes sont tuées. — Une grève générale prolongée.

LA PAIX RETABLIE

Madrid, 11. — (P.C.—P.A.) Les troupes ont ramené la paix dans Grenade, hier soir, à la suite d'une série de batailles entre les extrémistes et les fascistes au cours desquelles plusieurs personnes furent tuées. Hier soir, on estimait le nombre des morts entre sept et vingt, et celui des blessés à 32.

Les forces militaires furent appelées à rétablir l'ordre sans passer par la formalité de la proclamation de la loi martiale. L'apparition de militaires suffit à mettre fin au pillage des établissements commerciaux.

Les soldats formèrent des cordons autour des édifices publics, tandis que d'autres pelotons montèrent la garde autour des édifices du téléphone et de la centrale électrique.

Une grève générale, ordonnée par les extrémistes, a été prolongée de vingt-quatre heures par le comité de surveillance.

OPINION D'UN EXPERT

2,005 édifices new yorkais sont affectés par la grève.

Kansas City, 11. — (P.C.) "Si vous devez vous frayer la crâne, faites en sorte que ce soit du côté droit", a déclaré hier le docteur Ernst Sachs, le célèbre spécialiste des maladies nerveuses de St-Paul, au cours d'une clinique qu'il a donnée à des chirurgiens.

L'assemblée qui devait avoir lieu à Genève vendredi sera tenue samedi en Angleterre. — La France réclamera une action militaire concertée contre l'Allemagne. — Les sanctions économiques contre l'Italie seraient abandonnées et Mussolini négocierait dans une atmosphère plus sympathique. — La Turquie veut dénoncer le traité de Lausanne. — L'attitude ferme des Français rapproche Londres de Paris. — Eden et Halifax vont consulter le cabinet Baldwin.

PAS D'HUMILIATION

Paris, 11. — (P.C. — Droits réservés par Havas) L'Agence Havas a appris de haute source, hier soir, que la France est prête à discuter, à réclamer une action militaire concertée contre l'Allemagne, à moins que le Reich ne s'engage, avec des garanties satisfaisantes, à ne construire aucune fortification dans la Rhénanie remilitarisée.

REUNION A LONDRES

Genève, 11. — (P.C. — Par Joseph E. Sharkey, de la Presse Associée) La convocation d'une session du conseil de la S.D.N. pour samedi à Londres, au lieu de Genève, a causé un choc dans les cercles internationaux ici hier soir, et l'on a immédiatement interprété cette nouvelle comme l'indice que "la crise de Locarno continue d'être sérieuse".

Les rapports reçus ici dans la journée ont été au cours desquels hier à Paris, le premier ministre Sarraut, laissent l'impression que les Français ont raffermi leur attitude et qu'ils insistent pour l'adoption de sanctions contre l'Allemagne, ou tout au moins un rappel "symbolique" des troupes allemandes de la Rhénanie avant d'entreprendre la négociation d'un nouveau Locarno.

Le fait que le secrétaire du Foreign Office M. Eden et Lord Halifax, lord du Sceau Privé, veulent consulter le cabinet anglais semble signifier que l'attitude française est telle qu'une nouvelle réunion du cabinet anglais s'impose pour envisager la situation changeante.

On veut voir aussi en cela la preuve que la France désire que la Grande-Bretagne prenne les devants dans la cause actuelle dans l'espoir

(Suite à la page 4)

MORT DU JUGE
J.-H. LAMONT

Le juge Lamont, nommé à la Cour Suprême du Canada en 1927, mourut hier à Ottawa à l'âge de 70 ans et 4 mois.

SA CARRIERE

Ottawa, 11. — (P.C.) L'hon. juge John Henderson Lamont, de la Cour Suprême du Canada, est décédé hier matin à Ottawa, à l'âge de 70 ans et 4 mois. Il souffrait de troubles cardiaques depuis quelque temps. Il laisse sa femme et une fille, Mlle Katharine Lamont, directrice de l'enseignement de l'histoire au Bishop Strachan Ladies College à Toronto. Il était né sur une ferme près de Horning's Mills dans le comté de Dufferin, Ont., le 12 novembre 1865. Il fit ses études primaires à l'école rurale de Horning's Mills, puis au High School of Brampton et Orangeville.

Il étudia ensuite à l'université de Toronto où il reçut le degré de bachelier en arts en 1892 et l'année suivante, son degré de LL.B. Il étudia le droit à Osgoode Hall, Admis au barreau en 1893, il pratiqua la profession à Toronto pendant quatre ans. En 1897 il épousa Mlle Margaret Murray Johnston puis alla s'établir à Prince-Albert qui était alors dans le Territoire du Nord-Ouest. Il fut nommé procureur de la couronne en 1902 et conseiller du roi en 1903.

Il fut élu député libéral de Prince-Albert aux Communes en 1904, mais démissionna en 1904 pour se lancer dans la politique provinciale de la Saskatchewan. Il fut élu député du comté de Prince-Albert et fut nommé solliciteur général de la Saskatchewan dans le premier gouvernement provincial et il fut nommé le système légal de cette nouvelle province.

En 1907 il fut nommé juge puis juge de la Cour Suprême de la Saskatchewan lorsque ce tribunal fut organisé et en 1918 il fut nommé à la division d'appel de ce tribunal. Il fut nommé juge de la Cour Suprême du Canada en 1927.

L'adresse en réponse au discours du Trône voté par 67 à 18.

Toronto, 11. — (P.C.) Une motion proposée à l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône a été votée par la Législature ontarienne, hier soir, par 67 voix contre 18, après qu'un amendement conservateur eut été battu par un nombre identique de voix.

La discussion sur le discours du Trône dura depuis près d'un mois.

VOTE A TORONTO

L'adresse en réponse au discours du Trône voté par 67 à 18.

Toronto, 11. — (P.C.) Une motion proposée à l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône a été votée par la Législature ontarienne, hier soir, par 67 voix contre 18, après qu'un amendement conservateur eut été battu par un nombre identique de voix.

La discussion sur le discours du Trône dura depuis près d'un mois.

UN NAVIRE EN FEU

Le "Chemnitz", en feu, hier soir, au large de Boston.

Boston, 11. — (P.C. — P.A.) Immobile au milieu de la brume, le frégate Chemnitz, 5,000 tonnes de tonnage, a été incendié hier soir au large de Boston. Un bateau-pompe parti à son secours était échoué sur une île du port intérieur.

Le capitaine du Chemnitz a fait savoir dans la soirée que le feu continuait ses ravages, mais qu'il croyait pas son navire en danger.

LA GREVE DE NEW-YORK

New-York, 11. — (P.C. — P.A.) La grève des employés de service des immeubles s'est étendue, hier, à plusieurs autres quartiers occupés par les gratte-ciels.

La grève a pris une tournure dans lequel le droit s'oppose à la violence". Dénonçant l'envoi de troupes allemandes en Rhénanie, le premier ministre déclara: "Ce n'est pas un simple geste symbolique, car moins de 24 heures après l'annonce de cette manœuvre, plus de trente bataillons d'infanterie et des corps d'artillerie étaient installés en Rhénanie, et ce d'après les propres déclarations des leaders allemands."

L'occupation de l'Allemagne a porté un coup non seulement à la sécurité française, mais aussi à la paix de l'Europe et à l'avenir de la Société des Nations. Personne, désormais, n'aura foi dans la valeur des traités s'il suffit de le vouloir pour les détruire. S'il doit en être ainsi, nous devons retourner résolument aux alliances militaires, à la guerre, qui sera déclenchée par les nations les plus fortes au moment le plus favorable."

69ième ANNÉE No 259

QUEBEC, MERCREDI 11 MARS 1936

DEUX SOUS LE NUMERO

L'hon. Juge I.-N. Belleau a 88 ans

MORT DE M. J. LANGLAIS

M. Joseph Langlais, père du T. R. P.ère E.-A. Langlais, O. P., de Québec, est décédé à l'âge de 68 ans.

OBSEQUES VENDREDI

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Joseph Langlais, cultivateur, de Kamouraska, décédé hier midi à l'âge de 68 ans. Sa disparition causera de profonds regrets parmi la population de la paroisse et du comté de Kamouraska, où M. Langlais était très estimé de ses concitoyens.

Reconnu pour sa grande probité et son dévouement infatigable, M. Langlais avait été maire de Kamouraska durant plusieurs années et fut aussi préfet du comté durant nombre d'années. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Kamouraska. Le défunt laisse pour le regret sept enfants: quatre fils, MM. Alphons Langlais, notaire, de la Rivière-Beauport, Jean-Baptiste Langlais, cultivateur, de Kamouraska, le R. P. Charles-Alphonse Langlais, étudiant au noviciat des RR. SS. Dominicains à Ottawa, M. Paul-Emile Langlais, étudiant à l'École de Génie Forestier de l'Université Laval; trois filles, la Révérende Sœur Joseph du Sacré-Cœur, de la Congrégation des RR. SS. Dominicaines, de Trois-Rivières, la Révérende Sœur Angèle de Marie, du couvent des RR. SS. de la Providence, à Montréal, et Mlle Jeanne Langlais, de Kamouraska. Il laisse aussi deux frères, M. l'abbé Alphonse Langlais, ancien curé de St-Pascal de Kamouraska, et le T. R. P. Emile-Alphonse Langlais, O. P., de Québec, ancien provincial des Dominicains.

DES NOUVELLES DES COLONS

M. J.-E. Garon revient du Témiscamingue et de l'Abitibi.

M. J.-E. Garon, directeur des services au département de la Colonisation, est revenu en ville, hier midi, d'un voyage de quelques jours dans les cantons de colonisation du Témiscamingue et de l'Abitibi.

A notre représentant, M. Garon a déclaré qu'il rapportait de bonnes nouvelles.

"Nos colons", dit-il, "jouissent d'une excellente santé physique et morale. Ils sont satisfaits des conditions de vie et de logement. Les jeunes curés de ces paroisses développent le goût du travail de la terre, chez leurs ouailles, et les initient à des méthodes intelligentes de défrichement. Les services de gardes-malades sont au point, et répondent aux besoins des lieux."

"En somme la situation de nos colons semble des plus favorables pour l'avenir", nous dit en terminant M. Garon.

CHEZ HOLT & RENFREW

D'importants travaux de restauration en cours dans cette maison.

Nous apprenons que la direction de la maison Holt & Renfrew Co. fait effectuer dans son établissement de la rue Bueade, à l'heure actuelle, d'importants travaux de restauration. Les ouvriers sont à l'œuvre dans tout l'édifice mais tout particulièrement au deuxième étage, où la toiture sera remplacée par une véritable transformation. Les directeurs de Holt & Renfrew veulent ainsi placer leur populaire maison sur un pied où elle pourra rivaliser avec les plus modernes. Leur clientèle ne manquera pas d'en être très satisfaite.

Durant le cours des travaux, les affaires se continuent comme à l'habitude.

OCTROI DE \$25

Le comité administratif a accordé, hier après-midi, un octroi de \$25 à l'œuvre des Terrains de Jeux pour la dépense de la location du Palais Montcalm, le 29 février dernier.

LA PLUS GRANDE VENTE de l'année!

250 CHARS offerts à prix de sacrifice.
CONDITIONS DE VENTE:
12 MOIS pour PAYER - SANS INTERET
(Pas de plan de finance)

C'est l'occasion que vous attendiez, saisissez-la! Il nous faut de l'espace à tout prix. La vente se termine samedi. Venez choisir votre char et demandez la garantie qui l'accompagne.

UNIVERSAL AUTO LTD
25-27-33 de la Couronne Tel.: 5112-3-4
La plus grande organisation d'automobiles de l'est du Dominion.

A L'HOTEL DE VILLE

Le comité des amendements à la charte siégera cet après-midi.

Le comité des amendements à la charte de la cité qui avait été convoqué hier après-midi, pour sa première réunion, n'a pas siégé. Les échevins se sont réunis en comité administratif et ils ont siégé ainsi jusqu'à 6 heures 30. Le comité des amendements à la charte, formé du maire et de tous les échevins, est convoqué pour cet après-midi, à 4 heures 30. Le comité administratif est convoqué pour 4 heures.

LES COURS DU DR NEGRE

M. le Dr H.-L. Nègre donne des précisions, hier, sur le traitement de la tuberculose par les méthodes biologiques.

LES DECOUVERTES

Les membres du corps médical de notre ville ont eu l'avantage, hier après-midi, d'assister à une nouvelle conférence, de M. le docteur H.-L. Nègre, de Paris. Ils furent vivement intéressés par les précisions que ce savant bactériologiste de l'Institut Pasteur apporta au sujet du traitement de la tuberculose par les méthodes biologiques.

M. Nègre ne fit pas d'aucune nouvelle découverte mais il jeta de la lumière sur plusieurs questions thérapeutiques qui ont été discutées ces dernières années.

"Depuis que le savant allemand Robert Koch a, en 1882, découvert l'agent pathogène de la tuberculose, soit le bacille qui porte son nom", déclara l'imminent conférencier, "de multiples essais ont été faits pour découvrir un traitement spécifique de cette maladie. Cet auteur avait cru l'obtenir dans la tuberculine, mais cette substance ne peut être administrée aux tuberculeux qu'avec une extrême prudence à cause des réactions générales et locales qu'elle détermine chez eux. Elle est dangereuse par les courants toxiques qu'elle contient et tous les essais de purification qu'on a tentés à son sujet n'ont abouti à rien."

"Le traitement par les sérum n'a également rien donné de positif. De plus, les bacilles tuberculeux tués par différents procédés ne peuvent pas servir à la vaccination de la T. B. parce qu'ils contiennent eux-mêmes de la tuberculine et qu'ils provoquent, en injections répétées, des phénomènes d'intolérance. De nombreux vaccins ont été préparés en Allemagne, au Japon, aux Etats-Unis et en France mais aucun n'a réussi."

Isidore Belleau commençait son droit à l'Université Laval lorsque son père mourut. Sa famille s'établit à Lévis où, sans attendre d'être avocat, il se lança dans le journalisme en fondant "l'Echo de Lévis", un hebdomadaire qui eut presque la renommée d'un grand quotidien.

(Suite à la page 4)

Le chef Beaulieu à demi-asphyxié

Le chef de la brigade, le chef-adjoint Drolet, le sous-chef Lachance, deux capitaines et cinq pompiers sont suffoqués par la fumée, hier, au cours de l'incendie qui ravage une maison de la rue Saint-Jean. — Trois alarmes sont sonnées.

PERTES DE \$15,000

Un incendie dramatique, au cours duquel le chef Rosaire Beaulieu et une dizaine de ses hommes ont été à demi asphyxiés et un autre assez sérieusement blessé, s'est déclaré hier midi, dans une maison située aux Nos 298 300 et 302 de la rue St-Jean, propriété de M. T.-D. Dubuc et occupée par la Pâtisserie Frontenac, le magasin de lingerie pour dames de M. P.-Lucien Proulx ainsi que la Pension Laverdière, au deuxième étage. Les hommes de la brigade qui ont été suffoqués par la fumée et auxquels on a dû porter secours sont: le chef Rosaire Beaulieu, le chef-adjoint N. Drolet, le sous-chef Wilf. Lachance, les capitaines A. Laliberté et Paul Alain, les pompiers Willie Bélanger, Adrien Guay, Didace Villeneuve, A. Auger et Alb. Bourassa. Le capitaine A. Brunau, de la caserne No 3, a été assez grièvement blessé à une jambe en tombant dans la cave de la maison. Tous ont reçu les soins de M. le docteur Edmond Verge et plusieurs ont dû quitter leur travail.

Les dommages causés par cet incendie s'élevaient à environ \$15,000. La propriété de M. Dubuc a été fortement endommagée par le feu dans le sous-sol et au rez-de-chaussée. Les planchers du second étage de la maison que la couverture ont été brisés en plusieurs endroits afin de permettre aux pompiers de mieux lutter contre l'élément destructeur. M. Henri Lusignea, propriétaire de la Pâtisserie Frontenac, ainsi que M. Henri Proulx subissent des pertes élevées. L'aménagement de mademoiselle Blanche Laverdière, qui occupait le deuxième étage.

(Suite à la page 4)

JUGEMENTS CE MATIN

La Cour d'Appel, sous la présidence de Sir Mathias Teller, siègera ce matin à dix heures, pour rendre jugement dans les causes qui ont été entendues au cours de février.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Cour. On demande des parais adaptés.

Mort du docteur Joseph Guérard

M. le Dr Joseph Guérard, chef du service médical de l'Hôtel-Dieu, ancien surintendant médical de l'Hôpital Laval, professeur à l'Université Laval, un des praticiens les plus estimés de Québec, est décédé hier soir à l'âge de 70 ans et 2 mois. — Prix du Prince de Galles au Séminaire de Québec en 1886, confrère de classe du Premier Ministre, citoyen exemplaire. — Un grand deuil pour la Faculté.

UN MEDECIN DE FAMILLE

M. le Dr Joseph Guérard est mort. Cette triste nouvelle nous est arrivée hier soir, un peu avant minuit. En apprenant, nos lecteurs éprouveront certainement le même chagrin que nous. Tous ceux qui connaissent le docteur Guérard — et ils sont légion — s'accoutumeraient difficilement à ne plus le voir. C'est alors qu'ils réaliseraient quelle place occupait ce vieux médecin, non seulement dans sa profession, mais dans la vie de Québec. Il n'y en avait qu'un comme lui chez nous. Ses habitudes, ses manières, sa redoublée qui portait avec un véritable respect, en faisaient le représentant d'un âge qui ne voit pas disparaître sans regrets.

Il est mort à l'Hôtel-Dieu, cette maison où il a passé vingt-cinq ans de sa vie. Il y était depuis une semaine à peine; personne ne pensait qu'il en sortirait dans son cercueil. Hier encore, tous formaient des vœux pour son retour à la maison, pour son retour à la pratique de la médecine. L'agonie a été courte, à peine quelques heures. Il était onze heures et quart lorsque ce bon médecin rendit le dernier soupir. Sa famille était là, ses confrères, ses assistants. Parmi les religieuses qui se tenaient à son chevet, se trouvait la sœur de la Révérende Sœur Marie des Neiges.

Le Dr Guérard est mort en brave chrétien, doucement, nous pourrions dire avec modestie. Il avait vu le mort trop souvent pour en être effrayé. Il consolait lui-même ceux qui pleuraient. Ses enfants avaient passé la soirée auprès de lui. Parmi ceux qui l'entouraient, mentionnons encore ses confrères, M. le Dr Charles Veinza, M. le Dr R. Polvin, M. le Dr L.-J. Côté; puis ses assistants de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, M. le Dr Georges Racine, M. le Dr Jean-Baptiste Jodan, M. le Dr Richard Lessard et M. le Dr Berchmans Paquet. Dans la journée, le malade avait reçu les derniers sacrements. En toute vérité, il s'endormit dans la paix du Seigneur.

C'est l'un des médecins les plus éminents, les plus connus, les plus respectés de Québec, qui s'est éteint hier soir dans cette chambre d'hôpital. M. le Dr Guérard fut un professeur de renom, dont s'honorait l'Université Laval. Tous ceux qui ont été ses élèves savent quelle estime ils lui portaient, quelle admiration ils avaient pour lui. Il était l'un des principaux médecins d'Hôtel-Dieu, où depuis le départ du Dr Arthur Roussseau il occupait le poste de chef du service médical. A l'Université

(Suite à la page 4)

Préparatifs de la saison du tourisme

Le conseil provincial du tourisme tient sa seconde réunion en l'espace de quinze jours, hier, sous la présidence de l'hon. M. J.-E. Perrault. — Vu le succès remporté par les trois films tournés dans les principales régions de la province, on décide d'en faire préparer deux autres. — Des conférences seront aussi données à la radio, l'été prochain, sur les beautés du Québec. — Propagande à l'étranger pour inviter ceux qui souffrent de la fièvre des foins à venir passer l'été dans la Gaspésie.

LA NOUVELLE-ECOSSE COPIE LE QUEBEC

L'hon. M. J.-E. Perrault a présidé hier après-midi une réunion du conseil provincial du tourisme. Cette réunion est la deuxième tenue depuis quinze jours. Le ministre et ses collaborateurs ont discuté, au cours de la séance, les résultats obtenus l'an dernier, les encouragements vivement dans cette voie.

Nous avons parlé des trois films que l'office du tourisme a fait prendre et qui passeront maintenant dans les théâtres des Etats-Unis et de l'Ontario, afin de montrer les beautés de notre province. Tous ceux qui ont vu ces films ont été enchantés de la réussite et ils ont reconnu que c'est là l'un des meilleurs moyens de publicité que le gouvernement ait décidés, hier, de faire tourner deux autres films, au cours de l'été.

Les membres du conseil du tourisme ont aussi pris une initiative intéressante. Tout le monde a entendu parler de la fièvre des foins, plusieurs même en souffrant tous les étés. Il y a certains états de la république américaine où cette maladie est un véritable fléau, tous les ans; ce n'est pas dangereux, mais très ennuyeux. Il est reconnu que la Gaspésie est, avec une partie de la Floride, le seul endroit de l'Amérique où la fièvre des foins ne s'attrape pas. L'hon. M. Perrault va demander à des médecins de faire des expériences afin de contrôler cette assertion scientifique. On fera ensuite une propagande à l'étranger pour inviter à venir passer le temps des chaleurs en Gaspésie ceux qui souffrent de cette fièvre. Il paraît même que la

A l'Université

Dieu et les Livres saints

Dans son premier cours aux mardis universitaires, M. l'abbé C.-O. Garant traite du problème de l'inspiration des Livres saints par Dieu.

UNE ENIGME

Dans son premier cours public qu'il a donné, hier soir, aux mardis universitaires, M. l'abbé Charles-Olivier Garant, professeur d'écriture sainte au Grand Séminaire de Québec, a étudié le problème de l'inspiration des Livres saints. Il a dit ce qu'est l'écriture sainte. Il a expliqué ensuite comment les livres saints ont pu être inspirés par Dieu et il a donné les moyens que nous avons pour discerner ces livres inspirés. Dans ses prochaines causeries, M. l'abbé Garant interprétera certaines pages de l'Ancien Testament, spécialement celles qui sont du domaine historique ou scientifique.

Voici maintenant un résumé du cours de M. l'abbé Garant:

Dieu a fait à l'homme deux dons précieux: la foi et la raison. Malheureusement une rupture depuis longtemps s'est opérée entre les deux ruptures qui tend sans cesse à s'aggraver. La raison s'est révoltée en plusieurs circonstances contre la foi et contre l'écriture sainte qui est à la fois la source au russe et la source en sort. Travailler à réconcilier les deux doit être le désir de tous ceux qui veulent rétablir l'harmonie entre les deux ordres naturel et surnaturel.

Sans doute l'écriture sainte contient bien des énigmes pour la raison. Mais énigme n'est pas mystère. De tous ces problèmes, le plus fondamental est sans contredit celui de l'inspiration des Livres saints. C'est le problème que nous allons aujourd'hui considérer, après avoir donné quelques notions préliminaires sur les Livres saints.

L'écriture sainte

C'est la collection des livres qui, bibles et livres par des hommes ont Dieu lui-même pour auteur.

a) Nombre et division. Il y a 72 livres dans l'Ancien Testament et 27 dans le Nouveau. On les divise ordinairement en livres historiques, didactiques et prophétiques.

b) Langue. L'Ancien Testament fut écrit en hébreu, le Nouveau en grec.

(Suite à la page 4)

Les proprios et la dette municipale

M. Cyrille Vaillancourt déclare, devant le bureau de direction de l'Association des propriétaires, que si on avait recours à la déflation pour le règlement de la dette de Québec, on économiserait une somme de \$350,000.

LE TAUX D'INTERET

L'importante question du taux d'intérêt, la baisse des loyers, le délai pour la visite des logements à louer, les habitations salubres, le prêt fédéral pour la construction d'immeubles, et une foule d'autres questions de moindre importance ont été longuement discutées, lors de la dernière réunion du bureau de direction de l'Association des Propriétaires de Québec, tenue au Palais Montcalm, lundi soir dernier.

M. Cyrille Vaillancourt, président-gérant de la Fédération des Caisses Populaires, était l'invité du bureau de direction de cette Association et il a, de façon très intéressante, fait part aux directeurs du projet qu'il a soumis vers la fin de l'année dernière à la conférence interprovinciale, dans le but de rétablir la situation financière en rapport avec la dette publique. M. Vaillancourt prétend que le seul moyen d'améliorer la pénible situation qu'actuellement rend difficile la tâche des administrateurs est de faire de la déflation. C'est ce moyen qui a été essayé en Australie et au Portugal, où il a remporté le plus éloquent succès. M. Vaillancourt a cité des chiffres très intéressants et il a déclaré:

(Suite à la page 4)

L'AVANCE DE L'HEURE

Elle sera en vigueur, à Québec, du 28 avril au 2 septembre.

Hier après-midi, au début de la séance du comité administratif, les échevins ont décidé que les horloges de Québec seraient avancées d'une heure, cette année, du 28 avril au 2 septembre. Le changement se fera à minuit dans la nuit de samedi, le 25, à dimanche, le 26. Les deux dates sont les mêmes qui viennent d'être adoptées à Montréal et elles ont été recommandées aux deux villes par la Commission des Chemins de fer du Canada. Elles sont sensiblement les mêmes que celles de l'an dernier, la légère variation qu'on peut noter étant due au déplacement du dimanche.

Les progrès des arts domestiques

Au cours de la réunion du conseil provincial du tourisme, hier après-midi, M. O.-A. Bériau soumet un rapport qui illustre les progrès des arts domestiques, dans notre province. — 51,000 mètres à tisser et 80,000 rouets dans Québec.

NOUVELLE EXPOSITION

Au cours de la réunion du conseil provincial du tourisme, hier après-midi, M. O.-A. Bériau, directeur des arts domestiques, a fait un rapport très intéressant sur les progrès accomplis depuis six ans. Il est facile de comprendre que les arts domestiques intéressent le tourisme à un haut point. Ils contribuent à garder à notre province son cachet, à attirer les étrangers; au surplus, ils constituent une industrie qui ne saurait être aussi active sans le tourisme.

Cette renaissance des arts et des métiers du terroir date de six ans. En 1930, il n'y avait pas 2,000 rouets à tisser dans notre province, et il y en avait à peine 500 qui servaient. Le nombre des rouets était d'environ 3,000; ils se trouvaient surtout dans la région du Saguenay. Or en 1935, on comptait 52,000 rouets à tisser et 81,000 rouets. On a utilisé, durant l'année dernière, plus de trois millions de livres de laine. M. Bériau assure que depuis six ans, 60,000 fermières au moins ont bénéficié, soit de l'enseignement, soit des démonstrations.

Les progrès peuvent être constatés par tout le monde. Les arts domestiques ne se limitent pas à l'artisanat du vêtement; ils s'étendent aux meubles, aux arts et à la tannerie. On a même commencé à développer la céramique.

L'école des arts domestiques travaille d'abord en fonction des arts eux-mêmes; c'est en ce sens qu'elle poursuit et conçoit son travail. Mais l'industrie du tourisme en bénéficie et le tourisme ouvre une marche pour les objets fabriqués. En 1935, nous avons vendu pour près de deux millions de dollars, soit en tapis, couvertures, etc.

On se souvient que l'été dernier M. Bériau a organisé une grande exposition des arts domestiques, qui fut tenue au Café du Parlement. Le nombre de visiteurs a atteint 50,000. Un grand nombre, après avoir visité l'exposition, ont acheté des articles, soit dans les emplacements, soit dans les magasins. Il est probable qu'une nouvelle exposition sera tenue cette année.

EN COUR D'APPEL

M. Hector Authier en appel d'une décision de M. le juge Belleau.

Une des dernières causes entendues par les juges de la Cour d'appel hier a été celle de M. Hector Authier, député de l'Abitibi à l'Assemblée législative.

M. Alfred Savard, C. R., avocat de M. Authier, en appelle d'une décision de M. le juge Noël Belleau, en faveur de M. Emile Lesage, qui conteste l'élection du député de l'Abitibi.

M. Jean Blais, avocat de M. Lesage, s'est opposé à ce qu'il plaidât parce que, prétend-il, il n'est pas légal. M. Authier n'aurait pas notifié le pétitionnaire du dépôt de \$200,000 qu'il a fait suivant la loi pour en appeler. Les juges de la Cour d'appel doivent rendre jugement en faveur de M. Lesage ou de M. Authier.

A L'OBSERVATOIRE

A huit heures hier matin, le thermomètre marquait 30 degrés et hier soir, à la même heure, il était monté à 32. Le maximum de la journée a été de 35 et le minimum de 22. On annonce pour aujourd'hui un temps partiellement nuageux et doux.

Attention!
★★★★★
QUATRE ETOILES
Special
Achetez nos
Chars Usagés
4 "étoiles"
Au Foyer du Petit Char Usagé en bon ordre
J.-L. DROLET Ltée
Distributeur des CHEVROLET et OLDSMOBILE
450 boulevard CHAREST - Tél.: 4-3593

Carnet Mondain

Madame Albert Paquet a reçu à déjeuner, hier midi, à sa résidence de la rue d'Autou, pour madame Léopold Nègre, épouse de M. le docteur Nègre, de Paris, qui donne actuellement une série de cours à l'Université Laval.

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est retenu de Montréal hier.

L'honorable M. Athanase David est attendu ce matin de Montréal, pour la séance du conseil des ministres de la province.

L'honorable Juge P.-A. Choquette est de retour d'un court voyage à Montréal.

L'honorable Juge Noël Bédard est retenu de Trois-Rivières, où il a présidé la Cour Supérieure.

L'honorable M. et madame Frank Carrel sont revenus de New-York, où ils ont passé quelques jours.

Mademoiselle Marie Bernard a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de mademoiselle Hazel Ross, qui part dans quelques jours pour l'Angleterre.

M. Paul Bourdon, de Montréal, fait un court séjour en ville.

Madame Rodolphe Roy est l'invitée de madame Gabriel Marchand, à Montréal.

Madame Léon-Mercier Gouin est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours en ville.

Madame Paul Taschereau, qui a passé quelque temps à Sainte-Agathe, où elle a été l'invitée de M. et madame Louis Gélins, a leur résidence d'été, est revenue à Québec hier soir.

M. et madame Jacques Alain, de Montréal, passent quelques jours à Québec.

Mademoiselle Marguerite Angers est partie pour Beauport, où elle est l'invitée de mademoiselle Francoise Renault.

Mademoiselle Francoise Gamache, qui a été pendant quelques jours l'invitée de M. et madame Lucien Viau, est retournée à Montréal.

Madame J.-H. Lachance a reçu intimement, ces jours derniers, pour

madame Léon-Mercier Gouin, de Montréal.

Mademoiselle Louise Bourgeois, d'Ottawa, est attendue à Québec aujourd'hui. Elle passera une semaine en ville.

M. et madame F.-W. Ross et leur jeune fille, Hazel, sont partis hier pour New-York, où ils s'embarqueront sur l'Aquitania pour faire un voyage de quelques semaines en Angleterre.

Mademoiselle Germaine Grondin est revenue d'un séjour d'une semaine à Montréal.

M. et madame Albert Lemay sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours en ville, où ils ont été les invités de M. et madame Emilie Fortier.

Madame J.-M. Prouver partira bientôt pour New-York, où elle s'embarquera pour l'Angleterre.

M. et madame F.-M. Gibaut ont reçu à dîner, hier soir, à leur appartement, au Claridge, pour M. et madame L.-B. Ramsey.

Dans la capitale

(Dep. spéciale à L'Evenement) Ottawa, 11. — M. Pierre-F. Casgrain, Orateur de la Chambre, et madame Casgrain ont reçu à l'heure du thé, en fin de semaine.

M. Norman-F. Wilson et l'honorable sénatrice Cairine Wilson ont reçu quelques amis à l'heure du thé, samedi après-midi, à leur demeure, Manor House, Rockcliffe.

Mademoiselle Nicole Brugère a passé la fin de semaine au Club de la Seigneurie de Montebello. Elle était accompagnée de la comtesse Nieroth.

Le colonel F.-J.-G. Garneau, qui a passé quelque temps à Winnipeg, est de retour à Ottawa.

M. A. Munoz Cabrera, consul général de l'Argentine au Canada, et madame Cabrera ainsi que leurs filles, mesdemoiselles Clara et Sylvia Cabrera, ont reçu, samedi dernier, une cinquantaine d'invités à leur résidence de l'avenue Goulbourn.

Lady Kingsmill est revenue du Pérou, où elle a été l'invitée de quelques parents pendant plusieurs mois.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(11 mars 1874) — "Le Candidat" — Pièce en 4 actes de Gustave Flaubert.

En 1874 Gustave Flaubert était en pleine gloire littéraire et sa réputation reposait sur de gros succès de librairie. Il fut tenté, comme bien d'autres par le théâtre et écrivit une comédie "Le Sexe Faible" d'après un plan qu'avait laissé le poète Bouilly et qui fut reçu par M. Carvalho alors directeur du Vaudeville. Celui-ci était si content à ce moment du "Sexe Faible" qu'il voulait que Flaubert écrivît de suite, une autre pièce dont il lui avait montré le scénario. C'était "Le Candidat" que, contrairement à ses habitudes — car il avait le travail très lent — l'auteur de "Madame Bovary" enleva en un mois. Finalement "Carvalho" mit le "Sexe Faible" au côté et donna en répétition "Le Candidat".

Dans une lettre G. Flaubert rend compte de la lecture de sa pièce aux artistes.

"Je m'étais, écrit-il, coulé dans le cornet une bouteille de Chambertin et deux petits verres. J'ai lu comme un ange. Le premier acte a visiblement amusé. Au milieu du second acte l'intérêt a faibli. Mais le troisième était à chaque minute interrompu par les éclats de rire et les bravos et le quatrième a enlevé tous les suffrages.

Illusions d'auteur qui allaient être cruellement démenties par la première. Les difficultés commencèrent avec la censure qui sans l'intervention de M. Chénier, le nouveau directeur des Beaux-Arts aurait interdit la pièce. Elle se contenta de supprimer quelques phrases. La première sur un ton comique. "C'était funèbre, a crié Goncourt, cette espèce de glace tombant peu à peu dans cette salle enfumée de sympathie dans cette salle attendant des tirades sublimes, des traits d'esprit, nait l'ingénieur de brailles."

On connaît le sujet de la pièce. Il s'agit d'un brave banquier de province retiré des affaires, riche et paterne d'une jolie fille. Il se présente à la députation. Il a pour concurrent un noble du pays ruiné et qui se désiste et le banquier donne sa fille en mariage à son fils, un espèce d'adulte sans instruction. Un second concurrent, un naturel du pays est très prêt à se désister aussi contre la forte somme. Ce genre de chantage électoral est d'ailleurs très fréquent. Il y a aussi un directeur d'usine très influent sur les ouvriers qui semble disposer du succès suivant qu'il penchera à droite ou à gauche. C'est un décau couvert de dettes et il ne donne son concours que contre la main de la jeune fille d'abord, promise au fils du gentilhomme. Enfin Gustave Flaubert a campé un original

redacteur d'un journal de province, poète à ses heures, et qui se rallie à la candidature après avoir trompé le candidat avec sa femme. Tout le monde se trompe dans cette pièce. Ne sommes-nous pas en matière électorale ?

On siffle ferme. Après la chute du rideau Goncourt alla serrer la main de Plaubert. Il le trouva seul et écoeuré. Le lendemain toute la presse fut hostile. Auguste Vitu dans "Le Figaro" fut cruel. Deux jours après Plaubert écrivait à George Sand : "Pour un four, c'en est un".

A la quatrième représentation il retira la pièce, il y avait pourtant 5000 francs de location. Je n'assistais naturellement pas à la première mais plus tard, j'ai vu la pièce aux Matinées littéraires du Théâtre du Parc, à Bruxelles, elle fut applaudie et le troisième et le quatrième acte firent grand effet. A Paris, on ne l'a jamais reprise.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite)

SAINT-MARC DES CARRIERES

Funérailles. Le 24 février a eu lieu, en l'église de St-Marc, les funérailles de M. Arthur Parent, sculpteur et tailleur de pierre, décédé à l'âge de 62 ans, après avoir reçu tous les secours de la religion. Il était natif de Québec.

Euchère. Deux euechères organisées par les Dames Ferventes, sous la direction de Mme Vve Gédéon Leclerc, présidente, ont été données les 22 et 24 courants, dans la salle paroissiale. Ils ont remporté un grand succès. Les recettes étaient destinées aux nécessiteux de la paroisse. La correspondante de L'Evenement remercie, au nom de toute la paroisse, les dames généreuses qui ont ainsi contribué au soulagement de nos pauvres.

La grippe. Il y a de nombreux cas de grippe dans notre paroisse et la plupart sont assez graves. Plusieurs malades ont dû aller se faire traiter à l'Hôtel-Dieu de Québec. Mlle Eliane Petit en est cependant revenue en bonne voie de guérison.



guérison. M. et Mme Rocard, Cinquième, à Montréal, sont venus en visite chez M. Eutrope Gignas. Ils étaient en voyage

Violette Delisle en concert



Mlle VIOLETTE DELISLE, la brillante coloratura québécoise, qui se fera entendre vendredi soir, le 13 mars, au Palais Montcalm, sous les auspices de l'A. C. V. du Canada, section de Beloeil. Comme Mlle Delisle doit s'embarquer à la fin d'avril pour retourner en Europe, ce sera probablement son dernier concert à moins qu'elle n'accepte d'autre engagement d'ici là. Elle sera accompagnée au piano par M. Jean-Marie Beaudet.

M. et Mme Caudus Mathieu, de St-Victor, sont venus visiter leurs parents.

Mlle Bernadette Desy est allée visiter sa mère, à St-Amand.

Mlle Marie-Louise Plou est en visite chez son oncle, M. Clément Paquin.

De retour. Plusieurs de nos tailleurs de pierre sont revenus de St-Hippolyte après avoir travaillé plusieurs mois à cet endroit, au chantier de M. Jos. Gignas. A St-Marc, il n'y a pas abondamment d'ouvrage; deux chantiers seulement, ceux de M. O. Gauthier et de la Standard Lime.

AU PRINCESS

Dernière photographie de Rex et Rin-Tin-Tin. Il est à l'affiche du théâtre français, à partir d'aujourd'hui dans le cinquième épisode de la série "Les Aventures de Rex et Rin-Tin-Tin".

Au Cinéma Arlequin

Un des plus beaux programmes de la présente saison est donné au Cinéma Arlequin cette semaine. Le film principal, "La Maternelle", qui vient justement de remporter un succès énorme au Cinéma Impérial à Montréal, sera filmé pendant deux semaines et durant ces deux semaines le populaire théâtre à été rempli de tout sa capacité à toutes les représentations.

La "Maternelle" est un chef-d'œuvre du cinéma français. L'œuvre de film est la transcription qui valut à Léon Frappé le prix Goncourt. Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein en ont tiré, au même temps, un documentaire, "L'Enfant", sur lequel ils ont travaillé pendant deux semaines et durant ces deux semaines le populaire théâtre à été rempli de tout sa capacité à toutes les représentations.

Une jeune fille qui n'a connu que les caresses de la vie est du jour au lendemain devant ces enfants misérables qui ne trouvent pas toujours au foyer l'affection dont leur petite âme est avide. Rose se penche sur eux, les mouche et les lave tout en les entourant de tendresse, pénètre peu à peu le secret de ces petits êtres, qui échantonnent des confidences, des propos que les parents entendent pour ainsi dire à l'insu. Ils se penchent à la lueur de cette femme qui les comprend et dont ils ont fait leur amie. Merveilleuse intelligence, admirable tendresse du cœur féminin. Parmi ces grosses, la petite Marie, dont la mère est une prostituée. Rose n'en éprouve que plus d'affection pour cette enfant, prend pour elle d'un amour aussi pur que passionné. Abandonnée de sa mère, la petite est recueillie par Rose qui la traite comme sa propre enfant.

Le rôle de Rose est entre les mains de Madeline Renaud, de la Comédie Française. Marie est jouée par Paulette Blumstein, les enfants, qui pour la plupart ne jouent pas très bien, ont senti en elle une véritable mère. A côté d'elle est Alice Tissot, Mady Perry et autres.

Comme attraction supplémentaire, la direction mettra à l'affiche le film français "Rose", une histoire de deux jeunes conducteurs d'autobus de la Côte d'Azur concurrents d'une grande compagnie de transport, et la lutte d'un des deux frères contre un rival pour la main de celle qu'il aime.

Lucette Lavrin et Jean Servais sont les vedettes de "Rose". Ils sont tous deux très aimés des cinéphiles québécois. Un autre favori du public québécois depuis qu'il joua sur une scène locale, il y a quelque temps, est aussi dans le film, et aussi de la distribution. Il y joue le frère du héros de la pièce, interprété par Jean Servais. — Communiqué.

Commencement d'incendie. — Un feu de cheminée a failli causer une conflagration chez Mme Vve Arthur Dussault. Grâce au dévouement et la bravoure des paroissiens, ce désastre a pu être évité.

LE BALLET SYMPHONIQUE D'HOLLYWOOD AU METROPOLITAN DE NEW-YORK

Deux représentations au bénéfice des enfants pauvres. Le public de New-York paiera jusqu'à 100 cent de billet.

Lundi et mardi, 22 et 24 mars, le Ballet Symphonique d'Hollywood donnera deux représentations à l'Opéra Metropolitan de New-York. Ce seront deux grands bals au bénéfice des enfants pauvres de New-York, sous le patronage du maire La Guardia et de toute la Société New-Yorkaise. Les prix d'admission seront assez faibles, puisque l'on demande \$5.00, \$7.50 et \$10.00 aux fauteuils d'orchestre. Mais à New-York, pour les œuvres de charité, le public est prêt à payer d'importe quelle somme, surtout lorsque, en faisant la charité, il est convié à un spectacle de qualité.

Le programme donné au Metropolitan sera composé d'un poème chorégraphique sur de la musique de Beethoven de la Valse Triste de Schubert d'un poème dans "Poème du Feu" sur la musique de la 4^e symphonie de Scriabine d'un divertissement-pantomime "Les Dentelliers", musique de Joseph Serey et d'une danse chorégraphique et satirique sur de la musique de Ferde Grofé.

Quand le Ballet Symphonique viendra à Québec c'est dans ce même programme que seront choisis les différents poèmes dans la série destinée avec le spectacle de New-York est que le Ballet Symphonique ne fera pas la tournée avec un orchestre mais avec deux pianistes, qui sur des pianos de concert, interpréteront et chanteront les partitions symphoniques. — Communiqué.

AU FRANCAIS

3 grands succès lere fois bas de la ville.

Le Français met à l'affiche aujourd'hui 3 superbes films remplis d'attractions de mystère — des attractions aimées du public.

"Super Speed" avec Norman Foster est un film où les accidents d'automobile et de canots-automobiles se succèdent. L'excitation est au comble dans cette vue.

La 2^e attraction est "Shadow of Doubt" avec la femme fatale Ricardo Cortez qui joue bien son rôle dans ce film mystérieux.

"Call of the Savage" 1^{er} fois à Québec et mieux que TAZAN, la 3^e attraction avec une hilarante comédie musicale. — Communiqué.

EMPIRE

Tel. 4-2880

Alison Skipsbury dans "Hitch Hike" SYBIL JASON, rival de Shirley Temple, Robert Armstrong, Glenda Farrell et E. J. Lonan dans "LITTLE BIG SHOT".

Se en TAZAN et Carnival Days en couleur.

Mat. 15c. Soir. 30c. Taxe comprise.

CINEMA de PARIS

FRANÇOIS FILM, double et triple en PROGRAMME DOUBLE aujourd'hui

Un triomphe de 1936

Venez voir jusqu'à quelle attraction peut aller une mère pour assurer le bonheur de son enfant.

MATERNITE

BOURNACHON

Le plus grand succès de la saison.

AU CARTIER

MIRIAM HOPKINS dans le film "SPLENDOR" avec JOEL McCREA actuellement au cinéma Cartier.

CAPITOL

2 grands succès à 1 h. 15 et 2 heures

PERILS JAMAIS FILMES

AVANTURES A VEN PAS

CROIRE SES YEUX

Scènes d'animaux sauvages qui vous font frémir.

LA HAUTE MER

A mesure que leurs tourments augmentent, ils vous tirent à vous.

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

LA HAUTE MER

Film de la Jungle, au Capitol



FRANK BUCK en train de capturer un python de 30 pieds, dans une scène de "PING AND CLAW", l'un des films qui prendront l'affiche du Capitol cet après-midi.

AU CLASSIC

MARGARET SULLIVAN, que l'on verra au théâtre Classic à partir d'aujourd'hui.

"I AM A THIEF"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

"CALL OF THE SAVAGE"

"SHADOW OF DOUBT"

"THE GOOD FAIRY"

"LITTLE BIG SHOT"

VICTORIA

AUJOURD'HUI

"JUANITA"

en programme double avec

PIERRE LARQUEY

"Un Soir & Bombe"

Rapport favorable de Holt, Renfrew & Co. - Les détails du plan de réorganisation de Donnacona Paper Company

LES TITRES MOBILIERS ONT GAGNÉ DE 1 A 3 POINTS A WALL STREET

LE MARCHÉ A TOT FAIT DE SE RALLIER

Les gains variaient de 1 à 3 points dans les titres importants, hier.

BONNE ACTIVITÉ

Standard Oil of N. J. a haussé d'un point et quart. — Amerasia ferme à 114.

New York, 11. — (P.C.) Les titres mobiliers ont avancé d'un à trois points durant la séance d'hier après s'être montrés irréguliers à l'ouverture. Au début de la séance, la liste était relevée mais les ventes vers la fin de la première heure avaient effrité des gains. Les acheteurs ne tardèrent pas à se rétablir toutefois. Lorsque le marché eut donné des signes de stabilité, les placeurs et les spéculateurs rassurés par le ton des nouvelles de guerre et par l'approche de l'annulation printanière dans l'industrie s'intéressèrent pour de bon au marché. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 6-10 de point à 62-0. Le roulement total fut de 2,339,700 parts à rapprocher de 2,776,260 parts la veille.

En bourse, Amerasia dont le flottant est maintenant restreint à une moitié de 11-1/2 points à 114. Standard Oil of N. J. a haussé de 3-5/8 et Standard Oil of N. J. 1-1/4 point à 60-7-8. Des gains allant de 2 à 4 points furent enregistrés par Chase & 127, Drexel & 78 et International Harvester à 76. Des gains fractionnaires furent enregistrés par Dupont à 147-3/4, Curtiss-Wright à 8-7/8 et Electric Boat à 15-3/4. Les gains variaient de 1 à 3 points dans U. S. Steel à 65, Bethlehem Steel à 97-1/2 et General Motors à 61-7-8. 902 titres différents furent leur appariement sur le tableau, 405 ont avancé, 323 ont reculé et 174 furent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée.

30 ind 15 et 15 à 60-1	114
Hier, 81-6	37-0
Av-hier, 80-6	36-4
Moi dern, 79-6	36-4
1935, 50-5	18-3
22-1	35-2

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé au pair à New-York et la livre sterling à \$498 1-2.

Les cours des obligations se sont généralement ralliés sur le marché de Montréal.

Les revenus bruts du Canada National ont augmenté de \$191,075 durant la semaine du 7 mars 1936 par rapport à la semaine correspondante de 1935.

Holt, Renfrew & Co. a gagné des profits d'exploitation de \$56,382 durant l'année finissant le 31 janvier 1936. La compagnie avait subi une perte d'exploitation de \$11,122 l'année précédente.

International Power and Paper Company of Newfoundland Ltd. a emprunté de \$1,500,000 d'obligations à 4 1/2 pour cent 1968.

Donnacona Paper Company présente à ses actionnaires un plan de réorganisation comportant le règlement des arriérés d'intérêt sous la forme d'actions et une baisse dans le taux d'intérêt des obligations.

L'augmentation dans les recettes nettes de la Compagnie du Pouvoir du Bas-Saint-Laurent durant les trois mois finissant avec janvier 1936 a été de \$6,318 ou de 19-6 pour cent sur la période de 1934-35.

La production minière pour janvier 1936 dans la province de Québec accuse une augmentation par rapport à janvier 1935.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 30, rue St-Pierre, Québec. Tel. : +2-1321.

SEANCE DU 10 MARS 1936				SEANCE DU 11 MARS 1936			
Ventes	Titres	Ouv.	Haut Bas Fer.	Ventes	Titres	Ouv.	Haut Bas Fer.
20	Am. Breweries	112	113 1/2 111 1/2	345	Imperial Tobacco	144	144 1/2 144 1/2
153	Bathurst Paper A.	121	121 1/2 121 1/2	4208	Intern. Nickel	49 1/2	50 1/2 49 1/2
3380	Bathurst Paper B.	121	121 1/2 121 1/2	100	Intern. Power	20	20 1/2 20 1/2
275	B. C. Paper	121	121 1/2 121 1/2	100	Lake of the Woods	121	121 1/2 121 1/2
233	Bruck Silk	14	15 1/2 14 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
80	Bulfinch Prod. A.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. B.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. C.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. D.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. E.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. F.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. G.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. H.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. I.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. J.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. K.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. L.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. M.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. N.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. O.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. P.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. Q.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. R.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. S.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. T.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. U.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. V.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. W.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. X.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. Y.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2
10	Bullfinch Prod. Z.	35	35 1/2 35 1/2	328	McCull. Frontenac	161	161 1/2 161 1/2

Renseignements financiers

Pacifique Canadien
Le rapport annuel du chemin de fer Pacifique Canadien qui vient d'être rendu public rappelle que les directeurs de la compagnie s'étaient prononcés contre la déclaration d'un dividende pour l'année 1935. Le rapport ajoute à ce sujet: «Bien que par suite des résultats d'exploitation de l'année dernière, la compagnie ait réussi à transférer une somme de \$2,832,083 du compte de revenus à celui de profits et pertes, les directeurs ne croient pas opportun de déclarer un dividende pour l'année 1935. Cela, parce que la compagnie a besoin de ses ressources financières pour reconstruire ses débris, nécessaires y compris des avances à la compagnie Minneapolis, St-Paul et Saint-Mary Railway.

Cie du Pouvoir du Bas-Saint-Laurent
Les revenus d'exploitation de la Compagnie du Pouvoir du Bas-Saint-Laurent pour les mois de novembre et décembre 1935 et janvier 1936 se sont élevés à \$72,095 alors qu'ils avaient été de \$65,220 durant les trois mois correspondants de l'année 1934-35. Les frais d'exploitation ont diminué durant la même période de \$29,898 à \$28,338 et les recettes applicables aux intérêts et à la dépréciation furent de \$43,757 à rapprocher de \$35,411 l'an dernier. La Compagnie du Pouvoir du Bas-Saint-Laurent a chargé pour la dépréciation \$10,618 cette année au lieu de \$10,306 l'an dernier. Le solde resté \$33,139 pour l'intérêt sur les obligations se chiffrait par \$17,490. Pour les trois mois finissant avec janvier 1936, les revenus applicables à l'intérêt sur les obligations avaient été de \$36,251. Avant la dépréciation l'intérêt sur les obligations a été augmenté 25 fois et après la dépréciation il a été augmenté 189 fois. L'an dernier, les chiffres correspondants étaient de 2,06 fois et de 153 fois. L'augmentation dans les recettes nettes durant les trois mois, soit une augmentation de \$6,318 ou de 19-6 pour cent.

Westinghouse Electric Co.
Les recettes nettes de Westinghouse Electric & Manufacturing Company durant l'année 1935 furent de \$11,983,380, soit le chiffre le plus élevé depuis 1929. Sur ce chiffre, \$11,983,380 de profits qui ne reviennent plus et qui proviennent des dividendes reçus et de la réalisation des titres de Radio Corporation of America. En laissant ces profits nets de \$3,900 par action ordinaire après le paiement du dividende privilégié. En 1934, la compagnie Westinghouse Electric avait gagné des profits de \$180,562 seulement ou de \$2,27 par action privilégiée.

Canadian Goodrich Company
Les profits nets d'exploitation de Canadian Goodrich Company durant l'année 1935 furent de \$333,075 alors qu'ils avaient été de \$269,087 durant l'année précédente. Après la dépréciation, l'intérêt sur les obligations et les autres charges, les profits nets de l'entreprise furent de \$66,536. Les disponibilités courantes s'élevèrent à \$2,170,468 et les liquidités immédiates à \$436,544.

East Malartic Mine
J.-P. Norrie, vice-président de East Malartic Mine, vient de publier un rapport concernant les opérations sur la propriété pour la première quinzaine de février. Il a été érigé une petite bûche près du puits n° 1 devant servir temporairement à placer les outils qui serviront plus tard pour mettre les explosifs. Il a été coupé 75 cordes de bois qui ont été transportées aux camps. Les chemins ont été tracés du puits n° 1 à la route principale et à la prise d'eau sur la rivière Malartic. On a posé la construction du moulin à scier commencent les travaux d'excavation pour le montage-charge et le compresseur sont terminés. Toute la machinerie a été transportée d'Amos sur la propriété à l'exception du montage-charge électrique et d'autres approvisionnements moins importants. Les travaux d'excavation au puits n° 2 ont été commencés à l'endroit où l'on avait découvert une veine de 850 pieds de minerai d'une largeur moyenne de 15 pieds et d'une teneur moyenne de \$7 par tonne. On espère que le creusement des deux puits sera en marche d'ici un mois.

Westinghouse Electric Co.
Les recettes nettes de Westinghouse Electric & Manufacturing Company durant l'année 1935 furent de \$11,983,380, soit le chiffre le plus élevé depuis 1929.

REVENUE DU MARCHÉ DES OBLIGATIONS
La tendance était ferme mais peu accentuée la semaine dernière sur le marché domestique. — Les perspectives sont toujours favorables.

VENTES SUR LE MARCHÉ LOCAL
Le volume des transactions sur le marché de Montréal a été de 5,554,547 parts en février contre 1,635,151 parts en février 1935.

Mois de janvier 1936
Janvier 1936 1935 1936
Amiante, tonnes 17,016 10,506 15,924
Métaux précieux:
Or, onces 45,133 32,102 48,157
Argent, onces 14,286 48,371 46,520
Métaux de construction:
D'acier 228,563 121,711 247,466
Chaux tonnes 9,582 8,989 10,454
Ciment, barils 37,631 23,644 39,013

LE PACIFIQUE CANADIEN
Montréal, 10. — (P.C.) — Les recettes nettes du Pacifique Canadien ont diminué de \$191,075 l'an dernier au total de \$22,297,524. Les recettes brutes du chemin de fer furent de \$129,678,904 en augmentation de \$4,135,750 au-dessus des frais d'exploitation et de \$12,449 à \$107,230. Les revenus des sources ont augmenté de \$1,481,701 à \$8,145,494 et les charges fixes ont diminué de \$418,087 à \$24,159,938. Après la dépréciation des charges fixes, un solde de \$82,083 a été transféré au compte de profits et pertes, soit en augmentation de \$145,953 sur le solde transféré à la fin de 1934.

Montréal, 10. — (P.C.) — Les recettes nettes du Pacifique Canadien ont diminué de \$191,075 l'an dernier au total de \$22,297,524. Les recettes brutes du chemin de fer furent de \$129,678,904 en augmentation de \$4,135,750 au-dessus des frais d'exploitation et de \$12,449 à \$107,230. Les revenus des sources ont augmenté de \$1,481,701 à \$8,145,494 et les charges fixes ont diminué de \$418,087 à \$24,159,938. Après la dépréciation des charges fixes, un solde de \$82,083 a été transféré au compte de profits et pertes, soit en augmentation de \$145,953 sur le solde transféré à la fin de 1934.

Monsanto Chemical Co. a gagné \$3.84 par action ordinaire l'an dernier à rapprocher de \$3.20 en 1934.

Pennsylvania Railroad Corporation a gagné 19 cents par action en 1935 contre 12 cents en 1934.

La production domestique d'huile brute a été, durant la semaine du 7 mars 1936, de 2,773,065 barils par jour, en augmentation de 163 sur la semaine précédente.

Otis Steel Company a gagné en 1935 des profits nets de \$1.69 par action ordinaire au lieu de \$4.87 par action privilégiée durant 1934.

United Fruit Company a déclaré son dividende trimestriel régulier de 75 cents par action ordinaire.

Le prix du cuivre sur le marché d'exportation était, hier, de 9.10 cents la livre.

Pittsburgh Plate Glass a gagné des profits nets de \$7.32 par action durant 1935, au lieu de \$2.69 par action durant 1934.

Consolidated Oil Corporation a gagné des profits nets de 79 cents par action ordinaire ou de \$11.11 par action privilégiée durant 1935. En 1934, la compagnie avait gagné \$55.382.

Les opérations sidérurgiques dans la région de Youngstown sont à 70 pour cent de la capacité, en mieux de deux points sur la semaine dernière.

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres est inchangé à 141 shillings 1-2 penny, l'équivalent de \$35.16 en fonds canadiens.

LE RALLIEMENT S'ETEND AUX BONS

On a noté une amélioration dans tous les compartiments des obligations.

GREAT LAKES PAPER
Ces obligations ont monté de 1/4 point. — Pacifique Canadien est ferme.

Montréal, 11. — (P.C.) Le marché domestique des obligations s'est rallié facilement hier et l'on notait une amélioration dans tous les compartiments. Les bons de l'Etat ont gagné des fractions. Les obligations du Canadian National montées de 1-8 de point. Les valeurs provinciales et municipales étaient fermes tandis que le groupe des obligations industrielles ne manquait pas de fermeté.

Beauharnois Power 5 pour cent baisse à 25-1/2 tandis que le 5-1-2 pour cent ferma inchangé à 82. **Beil Telephone** 1967 haussa d'un point. **Gatineau Power** 5 pour cent gagna 1-4 de point à 97 mais le 6 pour cent perdit un demi point. **International Hydro-Electric a baissé de 3-4 de point à 51-1/4. **Shawinigan Power était stable.****

Dans le compartiment industriel, les obligations de papeteries ont enregistré de faibles gains. **Brown Company** et **Abitibi Paper** étaient stables. **International Paper a monté d'un demi point. **Great Lakes Paper** haussa de 1-3-4 point à 43-3-4. **Pacifique Canadien** était ferme de même que **Price Brothers**.**

PRODUCTION DES MINES DU QUEBEC

La production minière pour janvier 1936 accuse une augmentation par rapport au mois correspondant de l'année dernière.

Le bulletin de la production minière pour janvier 1936, émis par le Service des Mines, accuse une augmentation par rapport au mois correspondant de 1935, dans toutes les branches à l'exception de l'argent. Les chiffres indiquent généralement un excédent considérable.

Les années passées, les expéditions d'amiante du mois de janvier étaient généralement les plus faibles de l'année. Contrairement à l'état de choses habituel, les expéditions de janvier 1936 sont plus élevées que celles du mois de décembre.

L'amiante est le seul produit qui a enregistré une augmentation en janvier sur décembre. Toutes les autres substances sont en baisse.

Mois de janvier 1936
Janvier 1936 1935 1936
Amiante, tonnes 17,016 10,506 15,924

Métaux précieux:
Or, onces 45,133 32,102 48,157
Argent, onces 14,286 48,371 46,520

Métaux de construction:
D'acier 228,563 121,711 247,466
Chaux tonnes 9,582 8,989 10,454
Ciment, barils 37,631 23,644 39,013

NOTES BRÈVES
(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec.)

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres a fermé inchangé à 141 shillings, l'équivalent de \$35.14 en fonds canadiens.

Les expéditions de produits d'acier fini de U. S. Steel Corporation ont diminué de 45,099 tonnes durant février 1936 à 67,635 tonnes. Elles avaient été de 72,144 tonnes en janvier 1936.

La production domestique d'huile brute a été, durant la semaine du 7 mars 1936, de 2,773,065 barils par jour, en augmentation de 163 sur la semaine précédente.

Otis Steel Company a gagné en 1935 des profits nets de \$1.69 par action ordinaire au lieu de \$4.87 par action privilégiée durant 1934.

United Fruit Company a déclaré son dividende trimestriel régulier de 75 cents par action ordinaire.

Le prix du cuivre sur le marché d'exportation était, hier, de 9.10 cents la livre.

Pittsburgh Plate Glass a gagné des profits nets de \$7.32 par action durant 1935, au lieu de \$2.69 par action durant 1934.

Consolidated Oil Corporation a gagné des profits nets de 79 cents par action ordinaire ou de \$11.11 par action privilégiée durant 1935. En 1934, la compagnie avait gagné \$55.382.

Les opérations sidérurgiques dans la région de Youngstown sont à 70 pour cent de la capacité, en mieux de deux points sur la semaine dernière.

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres est inchangé à 141 shillings 1-2 penny, l'équivalent de \$35.16 en fonds canadiens.

HOLT, RENFREW CO.

Montréal, 11. — (P.C.) Les profits d'exploitation de Holt, Renfrew & Co. Limited durant l'année finissant le 31 janvier 1936 furent de \$56,382. La compagnie avait subi une perte d'exploitation de \$11,122 l'année précédente. Après l'impôt sur les bénéfices, le déficit a été de \$3,380. La balance au compte de profits et pertes est de \$185,685. Le fonds de roulement a diminué de \$761,250 à \$719,110.

REORGANISATION DE DONNACONA PAPER

Donnacona Paper veut régler les arriérés d'intérêt sur ses obligations au moyen d'actions. — Une baisse du taux d'intérêt.

Montréal, 11. — (P.C.) Un plan de réorganisation de Donnacona Paper Company Limited vient d'être adressé aux actionnaires. Les directeurs se disent confiants que ce plan permettra à l'entreprise de se maintenir dans une position financière solide avec la perspective de payer sous forme de dividendes à ses actionnaires une partie raisonnable de ses revenus. La capitalisation actuelle de Donnacona Paper Company Ltd est comprise de \$12 millions d'obligations 5-1-2 pour cent première hypothèque 20 ans avec fonds d'amortissement de \$6,840,000 de série A sont entre les mains du public et en circulation 244,892 actions sans valeur au pair dont 121,604 de classe A en circulation et 122,888 de classe B.

Le nouveau plan de réorganisation comporte les changements suivants:

(a) Une augmentation dans le capital autorisé de la compagnie; (b) Les modifications nécessaires dans l'acte de fiducie.

On demandera aux détenteurs des obligations d'annuler le paiement annuel pour le fonds d'amortissement du 1er février 1936, ainsi que les quatre paiements d'intérêt semi-annuels sur les obligations du 1er août 1934, le 1er février 1935, le 1er août 1935 et le 1er février 1936 et l'intérêt sur les arriérés. Cependant, une somme de \$65,840 sera remise aux obligataires comme compensation non pas en argent mais sous la forme d'actions. La compagnie émettra donc 131,680 nouvelles actions ordinaires de classe A qui seront remises aux obligataires dans la proportion de deux actions pour chaque \$100 d'obligation. A part cela, les obligataires ne seront pas acceptés de nouvelles obligations échéant le 1er février 1936 au lieu du 1er février 1938. L'intérêt sur les nouvelles obligations sera de 3 pour cent par an à partir du 1er février 1936 au lieu de 5 pour cent par an à partir du 1er février 1938 à l'échéance des obligations. L'intérêt sera payé semi-annuellement le 1er février et le 1er août.

HARRICANA AMALGAMATED
Les actionnaires de la Harricana Amalgamated Gold Mines Inc. réunis en assemblée générale à Québec ont ratifié un contrat par lequel la International Mining Corporation Ltd. de New-York, entreprend de développer une partie des terrains miniers appartenant à la Harricana Amalgamated Gold Mines Inc. dont un bon nombre d'actionnaires demeurent à Québec et à Montréal. M. Chadbourne, directeur de la Harricana Amalgamated Gold Mines Inc. et le La Grande, directeur de la International Mining Corporation, ont voulu faire participer à cette entreprise la Gold Fields of South Africa Ltd. et la Mining Corporation of Canada Limited, et le "staff" de cette dernière compagnie est chargé de la conduite des travaux à la mine. M. J.-C.-R. MacPherson, ingénieur minier, de Toronto, est actuellement à Val d'Or pour le but d'inaugurer et de conduire les travaux et de développer ce qui seront commencés dès cette semaine.

Les terrains miniers de l'Harricana Amalgamated Gold Mines Inc. sont situés entre la Greene Stabell et la Harricana et la La Grande. Gold Mines à l'est. La ville de Val d'Or est en grande partie construite sur ces terrains.

Les officiers et les directeurs de la Harricana élus pour l'année courante sont: M. W. S. Brazil, président, P. J. Burke, vice-président, C. P. Seaverns, M. Cominsky, de Boston, et J. H. Pare, C.R., de Québec, directeur-gérant, C. E. D'Auteuil et Olivier Drouin, de Québec.

Le bureau principal de la compagnie est à Québec.

Co. a gagné des recettes nettes de \$5.01 par action durant 1935 au lieu de \$1.63 en 1934.

Les ventes de General Motors Corporation aux acheteurs américains furent en février 1936 de 96,134 automobiles au lieu de 102,034 en janvier 1936 et de 77,297 en février 1935. En février 1929, les ventes de la compagnie avaient été de 110,148 voitures.

National Dairy Products a gagné en 1935 des profits nets de \$9,338, 203 au lieu de \$6,551,930 en 1934.

D'une nuit à l'autre

La guerre et les Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques doivent avoir lieu à Berlin. Il y a déjà assez longtemps qu'on en parle et le village olympique est déjà prêt.

Evidemment, si la guerre éclate, les Jeux Olympiques n'auront pas lieu à Berlin ni ailleurs. A ce sujet la Presse Canadienne nous transmet une dépêche venant de Honolulu où le comte Henri Baillet-Latour, de Belgique, président des Jeux Olympiques, est de passage. Il est en route pour le Japon pour étudier sur place la possibilité d'y tenir les Jeux de 1940.

«La seule chose qui puisse arrêter les Jeux Olympiques est la guerre, a déclaré le comte belge. Si la guerre éclate, il n'y aura pas de Jeux».

Si la guerre éclate, ceci voudra dire aussi que plusieurs sports seront mis au rancart, et pour cause.

Un tournoi de badminton

Marcel Lagueux nous a appris hier soir qu'il est à organiser un tournoi d'invitation pour les joueurs masculins de badminton, qui s'ouvrira le 23 mars prochain, en la salle paroissiale de St-Sacrement, grâce au généreux concours de l'Association Sportive de St-Sacrement.

Ceux qui voudront s'inscrire n'auront qu'à communiquer avec lui, aux numéros 2-1198 ou 7931. On jouera le simple et le double.

Une forte avance pour les Canadiens

En raison de la victoire qu'ils ont remporté hier soir sur les Toronto Maple Leafs, les New York Americans ont pris une avance de cinq points sur les Canadiens, dans la section canadienne de la N.H.L. Les chances de les Habitants peuvent maintenant avoir de terminer la saison en troisième place pour se qualifier pour la série Stanley, sont maintenant très minces.

Les Canadiens font leur possible pour se classer, mais s'ils n'y réussissent pas, ses dirigeants ne seront pas désemparés, car cette façon de terminer la saison était prévue. Les Habitants se sont occupés cette année de reconstruire leur équipe.

LIONEL LABELL

SONJA HENIE EST RENDEZ-VOUS A N.YORK

New York, 11. — (P.A.) Sonja Henie, la championne du monde pour le patinage de fantasia, est arrivée hier à New York avec un mélange d'idées définies et non définies au sujet de son avenir.

La jeune Norvégienne, qui détient le championnat du monde depuis 1926 et qui a gagné trois championnats olympiques, est sûre qu'elle en a fini avec les concours. Elle est sûre aussi de ne pas se marier tout de suite, du moins avec son ami Jeff Dickson, le promoteur américain bien connu en Europe.

Mais elle ne sait pas encore si elle fera du cinéma ou si elle deviendra professionnelle. Elle laisse ce choix à son gérant et à ses parents.

On a offert à plusieurs reprises à Sonja de lui donner un essai au cinéma cette semaine avant d'aller à Hollywood.

"Certainement que j'aimerais être une autre Greta Garbo, mais qui ne le désire-t-elle pas?" demanda Sonja en souriant.

"Je suis fatiguée de toujours me garder en forme. Après tout, j'ai gagné 10 championnats mondiaux et 3 titres olympiques".

LES ACES RETOURNERONT EN ACTION DIMANCHE

Dimanche après-midi les champions du district de Québec joueront à l'Arena la première partie de leur série "home-and-home" avec le gagnant de St-Jacques vs Sherbrooke. — La seconde à Montréal dès lundi soir. — St-Jacques et Sherbrooke se rencontreront à Montréal ce soir et vendredi. — Il y aura un arbitre de Montréal et un de Québec à chacune des parties des clubs locaux.

LES ACES JUNIORS JOUERONT MARDI PROCHAIN

Etant donné que la glace naturelle est en train de devenir trop molle, et à l'école et à Sherbrooke, la Québec Amateur Hockey Association a décidé, après avoir conféré avec les directeurs des deux clubs, que la série "home-and-home" entre les champions de la ligue provinciale et du district de Sherbrooke sera jouée à Montréal ce soir et vendredi.

Mardi soir, le St-Jacques élimine le Delorimier, champion de la ligue Mont-Royal, remportant les honneurs des deux parties au score total de 15-9.

Guy Lavallée, le vice-président de la Q.A.H.A. pour le district de Québec, a officiellement annoncé hier soir que les Québec Aces, champions de la ligue de la C.I.T. et du District de Québec, ouvriront dimanche après-midi, à l'Arena, leur série de deux parties au total des points avec le vainqueur de la série St-Jacques vs Sherbrooke.

La seconde partie aura lieu lundi soir, à Montréal. Le gagnant de cette série se mesurera ensuite au championnat du groupe senior de Montréal, dans une série "home-and-home", pour le championnat senior de la province.

Les Aces Juniors n'entreront en lice que mardi soir prochain, alors qu'ils recevront le gagnant de la partie Victorias (Montréal) vs Sherbrooke, qui sera jouée vendredi soir à Montréal. Dorénavant, les Aces Juniors ne joueront que des séries "home-and-home" et, tout comme pour Aces Inter-médiaux, il y aura un arbitre de Montréal et un de Québec.

Les anneaux

LIGUE INTERIEURE

Les classes "A" et "C" de ce populaire circuit présenteront ce soir le programme suivant:

Classe "A":

Jeunesse Libérale vs Claire-Fontaine, à 69-1-2 rue St-Luc.

Classe "C":

Taverne Léo Bourgault vs St-Germain, à 117 rue St-Germain.

Jeunesse Libérale vs Jos. Blais, à 213 rue Kilmour.

Pepsi-Cola vs St-Jacques Inc., à 26 rue Racine.

Leveillé vs Parent, à 174 rue La-Croix.

Claire-Fontaine vs C.N.R.A., à 1090-1-2 rue St-Vallier.

Et voici pour les amateurs un autre rapport des activités de la classe "A":

Mercredi 2 mars.

Jeunesse Libérale, 6455, vs Claire-Fontaine, 6429. Maj. J. Libérale: 26 points.

John Labatt, 5843, vs St-Germain, 5770. Maj. John Labatt: 73 points.

Taverne Léo Bourgault, 4291, vs St-Jacques Inc., 4244. Maj. St-Jacques Inc.: 933 points.

Joe Medwick patrouillera encore le champ gauche, Terry Moore aura soin du champ centre, pendant que le redoutable Pepper Martin retournera à son ancien poste au champ droit.

Le premier receveur des Cards, Bill Delancy, étant retenu par la mala-

die en dehors du baseball pour au moins toute la saison, la plus grande partie de la besogne reposera sur les épaules de Virgil Davis. Pour l'assistance, il y aura Bruce Orosowski, qui fit frapper pour 298 l'an dernier avec le Columbus, de l'Association Américaine.

Frisch croit que Roy Parmelee, le gros droitier acheté par les Cards cet hiver, rentre de beaucoup son salaire de la saison dernière, car il sera le troisième lanceur de départ, après les deux Dean. Bill Walker, Bill Hallahan, Ed Heusser et Mike Ryba viennent ensuite. Ce dernier lançait pour Columbus l'été passé; il gagna 20 parties et en perdit huit.

plus tard.

La Loretteville se voit obligé d'agir ainsi afin de ne pas venir en conflit avec une autre organisation qui a dû remettre à dimanche un événement sportif prévu pour dimanche passé.

Lakeland, Floride. — Un coup sûr de Mel Almada a frappé le bras du lanceur Wes Ferrell et a forcé l'as des Boston Red Sox d'abandonner la partie.

La partie s'annonce très intéressante. De fait, la première période fut le début de la seconde de même. Cependant, vers le milieu de cette période, un point, bel et bien compté par Pont-Rouge, fut contesté par St-Anne et une longue discussion s'en suivit.

A notre avis, nous eussions préféré que l'arbitre du club adversaire fut plus compétent et moins partisan et les joueurs de ce club plus sportifs sans le gardien de but et un autre assez gentil pour vouloir continuer la partie. Mais les autres quittèrent la glace en signe de protestation. Finalement, après une vingtaine de minutes, la partie recommença pour se terminer au score

MAROONS EN 1ERE PLACE AVEC LEAFS

Bien qu'ils aient annulé au score de 0-0 avec les Rangers, les Maroons ont eu assez d'un point pour rejoindre le Toronto, en tête de la section canadienne.

UNE BATAILLE

Montréal, 11. — (P.A.) Les Maroons et les Rangers se sont livrés une dure lutte, hier soir, mais ils n'ont pu trouver le fond du filet. Cette partie nulle a permis aux Maroons de monter sur un pied d'égalité avec le Toronto, tandis que les Rangers voyaient leur chance d'entrer dans le détail diminuer encore.

Les Maroons eurent un avantage marqué dans la première période, mais les Rangers se reprirent dans la seconde. Cette période vit une bataille à points nulle entre Lionel Conacher et Art Coulter. Conacher, bousculé sur la bande par Murray Murdoch, commença à lutter avec Coulter. Coulter vint au secours de Murdoch. Conacher se retourna vivement vers le nouvel arrivant. Les deux hommes reçurent chacun une majeure.

Tout indiquait que les joueurs sur la glace se contenteraient de prendre part à la bataille, mais aucun de ceux qui étaient sur le banc ne fit un mouvement.

Hockey Smith reçut lui aussi une majeure dans cette même période pour avoir frappé Otto Heller avec son bâton.

Bun Cook fit sa première apparition sur l'alignement des Rangers depuis décembre, et il fit très bien pendant le court espace de temps qu'il joua. Il joua au centre sur la troisième ligne d'avant.

ALIGNEMENTS

Rangers: Kerr, Johnson, Murren, Coulter, Foulk, Boucher, Dillon, Murdoch, Helander, Colville, Patrick, F. Cook, Boucher, Conacher, Shields, Smith, Ward, Northcott, Blinn, Trotter, Anstettes, A. G. Smith et Eusebe Daigneault.

SOMMAIRE

Pas de point.

Punitions: Gracie, Coulter (2), Shubicky, Shields.

Pas de point.

Punitions: Evans, Watson, Conacher (majeure), Coulter (majeure), Heller, Smith (majeure).

Pas de point.

Punitions: F. Cook, Johnson.

Pas de point.

Aucune punition.

Les potins du baseball

Orlando, Floride. (P.A.) — Le propriétaire des Senators de Washington a inséré une clause de bonus dans le contrat de plusieurs de ses joueurs cette année. Si tous les joueurs atteignent la marque nécessaire pour avoir un bonus, les Senators remporteront le championnat de la Ligue Américaine.

Pour avoir cette récompense, New-Son devra gagner 20 parties, Whitehill 18, Onke, Coppola et Deshong, 15, Appleton 12 et Lanahan 10.

Les bonus offerts varient de \$500 à \$2,000.

Pensacola, Floride. — Le gérant des Giants, Bill Terry, est revenu ici après une courte visite à Memphis. Il a annoncé qu'il avait envoyé un télégramme à Hank Leiber, lui ordonnant de se rendre au camp d'entraînement.

St-Petersburg, Floride. — Peu après avoir signé son contrat pour 1936, Wally Berger, le voltigeur-étoile des Boston Bees, a célébré son anniversaire en expédiant la première balle qu'on lui lança dans la base de Tampa. Ce fut l'un des plus longs coups jamais faits dans le camp des Bees.

Sarasota, Floride. — Un coup sûr de Mel Almada a frappé le bras du lanceur Wes Ferrell et a forcé l'as des Boston Red Sox d'abandonner la partie.

La partie s'annonce très intéressante. De fait, la première période fut le début de la seconde de même. Cependant, vers le milieu de cette période, un point, bel et bien compté par Pont-Rouge, fut contesté par St-Anne et une longue discussion s'en suivit.

A notre avis, nous eussions préféré que l'arbitre du club adversaire fut plus compétent et moins partisan et les joueurs de ce club plus sportifs sans le gardien de but et un autre assez gentil pour vouloir continuer la partie. Mais les autres quittèrent la glace en signe de protestation. Finalement, après une vingtaine de minutes, la partie recommença pour se terminer au score

A PONT-ROUGE

Dimanche le 8 mars, le club de hockey de Pont-Rouge, recevait le club St-Anne associé-club St-Anne de la Pêrre, champion du comté de Champlain.

La partie s'annonce très intéressante. De fait, la première période fut le début de la seconde de même. Cependant, vers le milieu de cette période, un point, bel et bien compté par Pont-Rouge, fut contesté par St-Anne et une longue discussion s'en suivit.

A notre avis, nous eussions préféré que l'arbitre du club adversaire fut plus compétent et moins partisan et les joueurs de ce club plus sportifs sans le gardien de but et un autre assez gentil pour vouloir continuer la partie. Mais les autres quittèrent la glace en signe de protestation. Finalement, après une vingtaine de minutes, la partie recommença pour se terminer au score

La série Davis

New-York, 11. — (P.A.) L'Association de tennis des Etats-Unis, se rendant au désir de l'Australie, a annoncé hier que la finale de la zone de l'Amérique du Nord pour la coupe Davis aurait lieu sur les terrains de gazon du Germantown Cricket Club, près de Philadelphie.

Les rencontres ont été écoulées vers le 30 mai, à condition toutefois que l'Australie élimine Cuba et que les Etats-Unis disposent du Mexique dans la première ronde.

Puis le comité américain de la coupe Davis, comité dont Holcombe Ward est le président, a confirmé le choix des cinq joueurs qui composeront l'équipe américaine contre le Mexique. Ces joueurs sont: Wilmer Allison, Donald Budge, Bryan-M. Grant, Gene Mako et John Van Ryn.

LE C.D.G. RELEVE LE DEFI DU ROYAL 22EME REGIMENT

Les nombreux amateurs de hockey qui voient avec regret la saison régulière se terminer, auront l'occasion d'assister demain soir à une rencontre inter-ligue qui fournira du hockey de haute qualité.

En effet, les derniers arrangements viennent d'être conclus pour une rencontre entre les champions de la Ligue des Bons Sports, le Royal 22ème, et les champions de la Ligue Québec-District, le C.D.G. de Giffard. La partie est écoulée pour 9 heures précises et sera agrémen-

tée par la présence de la fanfare du Royal 22ème.

Le président Pierre Lachance prédit une brillante victoire pour ses champions, cependant que le président Wilfrid Thibault, de la Ligue Québec-District, prétend de son côté que le C.D.G. sera un adversaire très dangereux pour le 22ème, et qu'il ne serait pas surpris du tout de voir émerger victorieux.

Une magnifique coupe don généreuse du maire de Beauportville, le Chevalier Albert Chénier, sera décernée à l'équipe victorieuse.

Brillante victoire du Silver Granite

Le Silver Granite a remporté une décisive victoire au score de 7-1 sur le Restaurant Ti-Père hier soir, à l'Arena, pour se qualifier pour la troisième ronde de la série indépendante. La seconde partie fut gagnée au score de 2-1 par la Livraison de Québec, sur le Shains Food Store.

Ce soir à huit heures, le Lauroz rencontrera le J.-B. Gosselin Ent., de St-Romuald, puis la Patinoire Provinciale en viendra aux prises avec le club des théâtres Carier-Victoria.

Demain, à huit heures, le St-Joachim se mesurera au A. Côté, de St-Gilgore.

La soirée se terminera avec une rencontre entre le Royal 22ème et le C.D.G. de Giffard, pour la coupe offerte par M. le maire Chénier, de Beauport.

Les échecs

UN TOURNOI-ECLAIR

Voici les détails du tournoi-éclair qui fut joué dimanche après-midi à l'Association des Joueurs d'échecs de l'Union Commerciale:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1—E. Tremblay	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2—M. Leclerc	1	x	0	1	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0
3—W. Lessard	1	0	x	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
4—J. A. Lachance	1	1	1	x	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1
5—L. Bélanger	1	0	0	0	x	1	0	0	0	0	0	0	0	0
6—G. Beauchamp	1	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0	0
7—J. A. Morissette	1	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
8—J. A. Charest	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9—J. Bouchard	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
10—N. Duchesne	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1
11—J. Paquin	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
12—P. Brassard	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
13—E. Lacroix	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	0	1
14—G. Lachance	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Le tournoi, à la vitesse de cinq secondes au coup, fut complété en 2 h. et 40 minutes. La position finale fut la suivante:

	G.	P.
J. A. Lachance	11	2
N. Duchesne	11	2
E. Lacroix	10	3
P. Brassard	10	3
M. Leclerc	9	4
J. A. Morissette	9	4
J. Paquin	6	7
J. Bouchard	5	8
J. A. Charest	5	8
W. Lessard	5	8
L. Bélanger	5	8
G. Lachance	3	10
G. Beauchamp	2	11
E. Tremblay	1	12

MM. Lachance et Duchesne étant ex-æquo, il fut décidé de jouer trois parties. Le champion Lachance l'emporta par 2 à 1 et le prix réservé au vainqueur lui fut attribué.

Ce concours était ouvert à tous les joueurs de la ville, membres ou non de l'Union Commerciale et amusa fortement participants et auditeurs. A la demande générale, il s'en tiendra un autre semblable dans quelque temps.

ETOILES DE LA N.H.L.

Choix des étoiles par Lloyd Northward, du "Detroit News":

Alignements	Deuxième équipe
Tiny Thompson, Boston	Cude, Canadiens
Shore, Boston	Wentworth, Maroons
Goodfellow, Detroit	Johnson, Rangers
Barry, Detroit	Thoms, Toronto
Pillon, Rangers	Aurie, Detroit
Tracy, Chicago	Schriner, Americans
Adams, Detroit	Loughlin, Chicago

GOLF A MIAMI

Miami, Floride, 11. — (P.A.) Johnny Revolta et Henry Picard ont fait savoir hier qu'ils étaient encore l'équipe à battre dans le tournoi "four ball" annuel international de Miami, pour une bourse de \$4,000.

Jouant 30 trous en 11 coups sous le par, les deux étoiles ont battu le duo Ghezzi-Wood par 7 et 6 pour passer en demi-finale.

Leurs adversaires d'aujourd'hui seront Willie MacFarlane, l'ancien maître d'école de Old Oaks, N.Y., et Willie Klein, de Wheatley Hills.

Dimanche prochain, une course semblable sera tenue à Dolbeau, Lac St-Jean.

re de 4 à 3 en faveur des visiteurs qui, cependant, sans doute, repartiront avec un score plus élevé. (Nous faisons remarquer que le score réel devrait être de 5 à 4 en faveur du Pont-Rouge). A tout événement, leur premier passage à Pont-Rouge laissera un souvenir impérissable et nous leur souhaitons toute la chance possible en leur faisant nos plus chaleureux adieux.

COURSE DE CHIENS A ST-JOSEPH D'ALMA

St-Joseph d'Alma, 4. — (D. N. C.) Une grande course de chiens de l'Alma, de St-Joseph d'Alma, dimanche, le 15 mars. Le parcours sera de 22 1/2 milles et les attélagés ne devront pas dépasser trois chiens.

Ceux qui veulent s'inscrire pour ce derby sont priés de donner leur nom à R. A. Gagné, de cette ville. Dimanche prochain, une course semblable sera tenue à Dolbeau, Lac St-Jean.

re de 4 à 3 en faveur des visiteurs qui, cependant, sans doute, repartiront avec un score plus élevé. (Nous faisons remarquer que le score réel devrait être de 5 à 4 en faveur du Pont-Rouge). A tout événement, leur premier passage à Pont-Rouge laissera un souvenir impérissable et nous leur souhaitons toute la chance possible en leur faisant nos plus chaleureux adieux.

A PONT-ROUGE

Dimanche le 8 mars, le club de hockey de Pont-Rouge, recevait le club St-Anne associé-club St-Anne de la Pêrre, champion du comté de Champlain.

La partie s'annonce très intéressante. De fait, la première période fut le début de la seconde de même. Cependant, vers le milieu de cette période, un point, bel et bien compté par Pont-Rouge, fut contesté par St-Anne et une longue discussion s'en suivit.

A notre avis, nous eussions préféré que l'arbitre du club adversaire fut plus compétent et moins partisan et les joueurs de ce club plus sportifs sans le gardien de but et un autre assez gentil pour vouloir continuer la partie. Mais les autres quittèrent la glace en signe de protestation. Finalement, après une vingtaine de minutes, la partie recommença pour se terminer au score

LES AMERKS AUGMENTENT LEUR MARGE

Grâce aux deux points qu'ils ont comptés dans la dernière période, les Americans ont disposé des Maple Leafs à 3-2, pour s'éloigner des Canadiens.

5 POINTS EN AVANT

New-York, 11. — (P.A.) Les Americans ont compté deux fois en dernière période hier soir et ils ont défait le Toronto au score de 3-2 dans une partie rapide mais dénuée de toute violence. Ce triomphe assure pratiquement aux Americans une place dans la série de détail; ils ont maintenant 5 points en avant des Canadiens. Le Toronto en perdant a été rejoint en première place par les Maroons.

Les Leafs commencent la partie certains de gagner, mais ils ne purent scorer avant la seconde période, alors que C. Conacher accepta une passe de Joe Primeau à la ligne bleue, fit le tour des buts des Americans et lança sur Worriers impuissant.

Klein égala 10 minutes plus tard sur un lancer dur et bas après avoir reçu une passe de Stewart et Jerva. Conacher revint à la charge et mit de nouveau son club en avant sur une double passe de Boll et Thoms. Les leaders de la division canadienne prirent les choses aisément au début de la dernière session et ce fut leur perte. Tommy Anderson donna un second point aux New-Yorkais puis Eddie Wiseman ajouta un autre point pour donner aux Americans une avance qu'ils conserveront jusqu'à la fin en dépit des furieuses attaques des Leafs.

La direction du Club Mutuel a donné gain de cause au boxeur amateur Micky Gill, et les officiels de l'A. A. U. et de la Commission de boxe seront présents. Gill a aussi exigé un juge neutre, ce qui lui a été accordé.

Le Club Mutuel, qui présentera son sixième programme de boxe, mettra à l'affiche huit rencontres des plus intéressantes. La bataille principale, qui causera tant de troubles et de pourparlers, est attendue avec impatience. La rencontre sera limitée à 5 rondes de 2 minutes. C'est Brownie Rouleau qui a exigé que la bataille soit de 5 rondes. La séance commencera à 8 heures 30, demain.

Voici le programme au complet: Rencontre principale: Brownie Rouleau vs Micky Gill, 5 rondes de 2 minutes.

Semi-finale: Jack Louis vs Phil Bouchard, 3 rondes de 2 minutes.

Preliminary: Kid Point vs Leo Kid Williams, 3 rondes.

L'échevin Martel préside la séance

À LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le nouveau conseil a sa première réunion, hier, et forme plusieurs comités. — Étude des taux de téléphone et d'électricité.

UNE PROTESTATION

Les officiers et les directeurs de la Chambre de Commerce de Québec se sont réunis hier soir, à la première séance du conseil, pour l'installation des nouveaux directeurs. Plusieurs comités ont été formés pour l'étude de questions particulières.

Le Conseil de la Chambre de Commerce s'est occupé des taux de téléphone et d'électricité. Il a protesté contre la vérification double et triple que font les compagnies de téléphone et d'électricité.

Le Conseil a aussi discuté les questions de la taxe sur les salaires et de la taxe sur les profits.

Les comités qui ont été formés hier sont les suivants:

PUBLICITÉ

Bulletin: MM. Jos. Mercier, J.-P. Perrault (junior).

Index: MM. J.-W. Boulet, M. Brunet (junior).

TRANSPORT

Prêt Maritime et Port: MM. Ad. Jutier, Marcoux, G. Lamontagne (junior).

Taux de fret et express: MM. T. A. Ward, J.-T. A. Hunter (junior).

Service des trains: MM. J.-P. Bellavance, J.-U. Archambault (junior).

Chèque: MM. Alf. Marois, L.-A. Langlois, B.-S. Scott, J.-W. Boulet, R. Wood (junior).

Arbitrage: nommé selon le cas. Loi de faillite: MM. A.-U. Matte, W. Bheret (junior).

Loi des Compagnies: MM. Henri Clément, M. Kieffer (junior).

Relations extérieures: MM. N. Matte, P. Audet (junior).

Finances: MM. A.-U. Matte, G. Gamache (junior).

TOURISME

Convention: MM. P.-E. LaRoque, F. Porter (junior).

Sports d'hiver: MM. A. Desrosiers, P. Drapeau (junior).

Touristes en groupes: MM. J.-A. Roy, R. D'Anjou (junior).

ASSURANCES

Feu: MM. L.-A. Langlois, A.-B. Scott (junior).

Automobile: MM. P. Morissette, M. Paillet (junior).

Accidents de travail: MM. Raoul Fortier, J. Pagé (junior).

Recrutement: M. Ad. Marcoux.

CONSTRUCTION

Règlements de construction: MM. P.-E. LaRoque, R. Blanchet (junior).

Construction industrielle: MM. R.-S. Scott, C. Jean (junior).

Loi de construction: MM. Ad. Marcoux, G. Amyot (junior).

TAXATIONS ET IMPÔTS: MM. J.-A. Roy, M. Kieffer (junior).

MORT DE Mlle M.-A. SAWYER

Mlle Marie-Ange Sawyer, institutrice de Grand'Mère, est décédée lundi chez une parente à l'âge de 82 ans. — Brève maladie.

OBSEQUES DEMAIN

Grand'Mère, 11. — (D. N. C.) Nous avons le regret d'annoncer la mort de mademoiselle Marie-Ange Sawyer survenue lundi matin. Mademoiselle Sawyer appartenait à l'une des familles les plus estimées de notre ville. Institutrice depuis de nombreuses années, elle quitta le monde à l'âge de 23 ans après quelques semaines de maladie.

Mademoiselle Sawyer laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et madame J. Sawyer, deux sœurs, Rose-Alma et Yvonne, plusieurs oncles et tantes et de nombreux cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu demain avant-midi, à 10 heures. Le départ de la maison mortuaire, 49, rue St-Georges, se fera à 9 heures 45 pour l'église de la paroisse.

L'événement se joint aux nombreux amis de mademoiselle Sawyer pour offrir aux parents de cette jeune fille estimée l'expression de ses plus vives sympathies.

EXCURSION À NEW-YORK

M. O. A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Montréal, annonce une excursion à New-York en fin de semaine, avec départ vendredi soir de la gare Bonaventure à 7 h. 45. Il y aura aussi des excursions d'Ottawa à Montréal, des Cantons de l'Est et de l'Ontario à Montréal. Enfin, les deux réseaux offrent une excursion en commun de Québec à Montréal.

RHETORIENS 1927-28

Tous les confrères sont cordialement invités à une première réunion post-universitaire qui aura lieu vendredi soir, le 13 mars prochain, à 3 heures 30 p. m., au domicile du sousigné, Gérard LeMay, 186, Boul. Langelier.

NOUVEAUX AUMONIER

S. Em. le Cardinal nomme 2 aumôniers et un assistant-aumônier.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve vient de faire les nominations suivantes:

M. le chanoine Cyrille Gagnon a été nommé aumônier général de la Société St-Jean-Baptiste à Québec.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

M. l'abbé Guillaume Miville-Duché a été nommé assistant-aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Bernardin Godbout, au repos, a été nommé aumônier à l'hospice du Lac Vert.

Pompier blessé dans un incendie

Le quartier Belvédère est de nouveau visité par un incendie, hier soir. — La maison de M. J.-G. Desjardins, boulevard St-Cyrille, occupée par deux familles, est la proie des flammes. — Le pompier Samuel Tardif grièvement blessé.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable chez Gauthier Limité, est une maison isolée et à deux étages. Le premier étage occupé par M. et madame Traggert, nouvellement mariés, et le second par M. le docteur et madame Dufour et leurs trois enfants. Le feu a originé dans le boudoir du logement de M. Traggert. Un appel aux pompiers fut immédiatement donné par téléphone.

Les flammes n'ont tardé pas à occuper le deuxième étage. Les pompiers, plus grandes que celles qu'on pensait tout d'abord. Lorsque la première voiture de la caserne de St-Sacrement arriva, tout le premier étage était en feu. M. le docteur Dufour et M. le docteur Traggert, qui se trouvaient à l'intérieur, ont pu se sauver en vêtements de nuit. Le capitaine en charge donna aussitôt à son arrivée une alarme à la boîte 381. Vers minuit, les pompiers des autres casernes arrivèrent sur les lieux.

Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures à éteindre les flammes. A minuit et demi toute la maison était en feu. Ce n'est que vers 1 heure 15 que les pompiers réussirent à contrôler l'incendie. Leur travail se poursuivit jusqu'à 3 heures environ.

Le feu a fait rage, aux premières heures de la nuit, dans des logements occupés par les familles de M. le docteur J.-W. Dufour et de M. Gordon Traggert, et qui sont la propriété de M. J.-G. Desjardins, 740 et 742 boulevard St-Cyrille, près de l'avenue Holland. L'incendie a originé vers 11 heures et 45, au premier étage de la maison. Ce n'est que vers 3 heures ce matin que les hommes de la brigade ont pu réintégrer leurs casernes. Les logements de M. le docteur Dufour et de M. Traggert ont été ravagés et rien n'a pu être sauvé des flammes. Dans la lutte contre l'incendie, le pompier Samuel Tardif a été assez grièvement blessé à un bras par des éclats de verre projetés par l'effacement des vitres, sous la pression de la fumée.

La propriété de M. J.-G. Desjardins, comptable